

Acq. 152893

45

perou revolution



**CARACTERE ET PERSPECTIVES
DE L'ACTUEL REGIME MILITAIRE
AU PEROU**

ANIBAL QUIJANO

4° P 7736

N° **5**

PRESENTATION.

Vanguardia Revolucionaria présente cette fois, un article du sociologue péruvien Aníbal Quijano sur "le caractère et perspectives de l'actuel régime militaire actuel au Pérou".

Cet article est la première partie d'un essai que Quijano vient de terminer. Dans cette première partie, il fait une analyse économique des principales mesures prises par la Junte militaire depuis son arrivée au pouvoir (en octobre 1968), jusqu'en juin 1970.

Nous publions cette étude parce que nous considérons qu'elle contient des éléments importants pour connaître la situation péruvienne actuelle, mais nous regrettons de ne pouvoir y trouver une analyse plus approfondie, notamment en ce qui concerne les rapports de force entre les ~~classes~~ sociales.

Décembre 1971

TABLE DES MATIERES

	Page
I. INTRODUCTION	3
- L'armée à la recherche d'une classe ?	6
- La redéfinition des modalités de domination impérialiste en Amérique Latine et la situation péruvienne actuelle	7
- Deux modèles d'impérialisme en Amérique Latine	8
- La situation péruvienne avant le coup d'Etat	10
- La politique de la Junte Militaire face à l'impérialisme	13
- La réforme agraire	14
- La politique pétrolière, l'expropriation et l'expulsion de l'International Petroleum Co.	17
- La politique minière. Le contrat de Cuajone	23
- La politique bancaire et financière	28
- La politique relative à la pêche	30
- La politique industrielle	32
- Politique générale face à l'investissement étranger	40
- La multilatéralisation du commerce extérieur	45
- Attitude de l'impérialisme face au régime	47
- Vers une "dépendance négociée" ?	54
II. LA REDEFINITION DE LA STRUCTURE INTERNE DE DOMINATION, ET DE CONFLIT	
- La politique face à la bourgeoisie native	60
- L'attitude de la bourgeoisie native face au gouvernement	66
- La politique de la Junte face aux groupes intermédiaires et dominés	69

CARACTERE ET PERSPECTIVES DE L'ACTUEL
REGIME MILITAIRE AU PEROU

I INTRODUCTION

Par les circonstances mêmes de son avènement (après le coup d'Etat qui renversa le gouvernement Belaúnde à l'aube du 3 Octobre 1968) et ses caractéristiques, le régime militaire actuel du Pérou semblait destiné dès le début, à susciter confusion et perplexité (1). Il en est toujours ainsi dix-huit mois après. Ce gouvernement qui se définit comme "Gouvernement Révolutionnaire des Forces Armées" reste un des phénomènes politiques les plus difficiles à analyser dans l'histoire récente de l'Amérique Latine.

Le caractère contradictoire des principales mesures du régime s'ajoute, comme facteur de confusion, la perplexité qu'elles provoquent dans presque tous les secteurs politiques, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. En effet, cette perplexité se manifeste par leurs comportements tout aussi contradictoires que confus vis-à-vis du gouvernement. Aussi est-il difficile et peut être risqué de déterminer aussi bien le caractère social du ré

(1) Cette incertitude était déjà signalée dans les premiers essais d'analyse de ce coup d'Etat. Cf. Collar, Ramón- El golpe militar en el Perú en el contexto de la realidad Peruana y Latinoamericana, Lima, Octobre 1968 (no-réo)-reproduit en Pensamiento Crítico du 27 Avril 1969, La Havane, Cuba.

gime que les alternatives probables qui commandent l'évolution de la situation actuelle.

Dans ces conditions, il ne faut pas étudier et évaluer cette expérience en se limitant aux seules circonstances qui jusqu'ici la manifestent et en prenant la situation péruvienne comme seule référence, sous peine de s'enliser dans la confusion. C'est ce qui paraît arriver à la plupart des secteurs politiques péruviens à qui malgré leurs efforts, entre le refus et l'expectative, oscillent selon les oscillations du régime lui-même entre des mesures sociales et nationales de caractère opposé.

Pour certains (surtout pour certains secteurs de la bourgeoisie péruvienne) ce régime conduit le pays vers un nouveau "Cuba" en Amérique latine sans qu'un secteur minoritaire de la gauche socialiste péruvienne cesse pour autant de partager ce point de vue; pour les autres, surtout pour la gauche, le gouvernement apparaît soit comme un nouvel agent de l'oligarchie et de l'impérialisme, soit comme un gouvernement réformiste bourgeois, "moderniste". un régime "militaire populiste", etc.

La société péruvienne est une société capitaliste sous-développée et dépendante, insérée dans la problématique générale de l'Amérique latine.

L'analyse de cette société passe donc par celle de la dépendance de l'Amérique latine dans le système capitaliste international. Malheureusement, la réalité actuelle du Pérou et de l'Amérique latine toute entière échappe aux "modèles" et aux stéréotypes d'analyse auxquels on était habitué jusqu'alors et ne peut être encore correctement analysée puisque les nouveaux modèles théoriques en préparation ne sont pas assez élaborés. On ne dispose pas de critères clairs pour identifier la place et la situation d'un phénomène comme le régime militaire péruvien actuel dans le contexte péruvien et latino-américain, ni pour explorer les perspectives principales

qui peuvent s'ouvrir devant lui.

A l'exception de Cuba, l'Amérique latine dans son ensemble traverse une conjoncture historique caractérisée par:

- 1.- Une nouvelle définition de la structure de domination et de conflit dans toutes les dimensions fondamentales de la société;
- 2.- le renforcement et l'approfondissement de la crise d'hégémonie politique que ce fait implique;
- 3.- l'accentuation des problèmes sociaux, créés par le sous-développement de la production, dans une période où de plus vastes secteurs de la population sont conditionnés par les modèles de vie caractéristiques des groupes moyens et riches des sociétés à forte productivité;
- 4.- tout ce qui précède dépend d'une rédefinition des modalités de domination impérialiste, telle qu'elle s'exerce en Amérique latine et dans chaque pays en particulier. Mais cette rédefinition dépend essentiellement à son tour des changements qui se produisent dans le mode de production capitaliste des pays impérialistes et des déplacements de pouvoir parmi ces pays.

Ces traits généraux se manifestent de façon différente dans chacun des pays latino-américains, selon les circonstances spécifiques de leur insertion dans la conjoncture actuelle.

Dans cette perspective, quiconque étudie les changements d'un pays donné, ne doit pas perdre de vue l'interdépendance qui existe entre cette double chaîne de déterminations et en même temps doit respecter leur autonomie relative ainsi que leur place particulière dans le processus analysé.

Cependant, il est clair qu'un travail qui respecterait cette méthodologie ne saurait s'accomplir dans les limites d'un article comme celui-ci. On se propose donc, seulement d'étudier ici, la situation particulière du Pérou aujourd'hui

par rapport à la problématique latino-américaine(2). Les raisons que nous venons de mentionner montrent le caractère nécessairement provisoire de notre analyse.

L'armée à la recherche d'une classe?

Si l'on examine le comportement de ce régime dans ses aspects économique, politique et idéologique, ainsi que le comportement des différents secteurs d'intérêt sociaux et nationaux, quelques traits se détachent par leur fréquence et semblent déjà caractériser la situation créée par le coup d'Etat jusqu'à présent:

- 1.- L'ambivalence essentielle des principales mesures effectives et des prises de position politiques et idéologiques du régime militaire, c'est-à-dire la continuelle hésitation de celui-ci entre des mesures et des attitudes de caractère contradictoire.
- 2.- La relative indétermination des rapports politiques dans l'immédiat, tant au sein même de l'équipe militaire au pouvoir qu'entre celle-ci et les divers groupes d'intérêt social dans le pays.
- 3.- La tendance, vérifiée jusqu'à maintenant, à la démobilisation politique des masses exploitées de la société, ainsi qu'à l'exercice du pouvoir dans une ligne d'autoritarisme technocratique et paternaliste.

Il n'est donc pas surprenant que, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du Pérou, ce régime recueille simultanément l'hostilité, la méfiance et une expectative favorable de la part de chacun des groupes d'intérêt

(2) Les points de vue de l'auteur sur la problématique latino-américaine sont exposés dans: Dependencia, cambio social y Urbanización, Revista Mexicana de Sociología, 3-1968, pp.525-571; El Marco Estructural de la Participación Social en América Latina, (ronéo), document du Symposium sobre Participación Social en América Latina, OIT - Colegio de México, Oct.1969; Redefinición de la Dependencia y Marginalización en América Latina, (ronéo), Santiago 1970; et La crisis de Hegemonía Política en América Latina(à paraître en 1970)

concerné, à chaque moment et pour chaque mesure, et que le désarroi et la confusion fassent absolument partie de la situation.

Commentant les hésitations et les ambiguïtés du régime dans une discussion, quelqu'un d'ingénieux déclara qu'il s'agissait là d'un gouvernement dirigé par des Forces armées en quête d'une classe. Cette phrase maladroite pourrait très bien ne pas être entièrement étrangère à la réalité. Toutefois, un examen plus minutieux des traits essentiels de ce régime pourrait peut-être nous guider dans ce labyrinthe, car même si l'ambivalence est très visible, elle se vérifie cependant dans des limites très réelles, bien qu'elles soient peu visibles.

La rédéfinition des modalités de domination impérialiste en Amérique latine et la situation péruvienne actuelle.

Un des facteurs principaux qui détermine actuellement les principales tendances au changement social en Amérique latine touche à l'articulation de l'économie latino-américaine dans le système capitaliste mondial et consiste en une rédéfinition des modes de domination impérialiste.

Etant donné le haut développement technologique des pays qui détiennent l'hégémonie dans le monde capitaliste, les modifications des systèmes d'organisation de l'entreprise et les réajustements dans les rapports de pouvoir parmi ces pays capitalistes, les modalités de la domination impérialiste en Amérique latine sont en train de changer d'une façon relativement rapide.

Puisque la structure de domination et de conflit des sociétés latino-américaines dépend des rapports avec les pays impérialistes, tout changement important dans ces rapports entraîne des changements tout aussi importants dans la structure des sociétés dominées, car

les caractéristiques des groupes et leurs rapports de force s'en trouvent nécessairement modifiés.

Cette situation de dépendance peut expliquer aussi la crise d'hégémonie politique dans chaque pays d'Amérique latine.

Il est donc indispensable de mettre en évidence les éléments principaux de cette rédéfinition de la domination impérialiste afin d'examiner ses conséquences au Pérou en particulier, ce que signifie la politique du régime militaire actuel.

Deux modèles d'impérialisme en Amérique latine

Ce qui caractérise l'étape actuelle de la domination impérialiste en Amérique latine c'est la superposition et la combinaison antagoniques et contradictoires de deux modèles implicites que l'on ne peut présenter ici que très schématiquement (3).

D'une part, ce que l'on peut appeler l'impérialisme "traditionnel" qui se développe sous l'hégémonie nord-américaine depuis la première guerre mondiale: il se caractérise par le contrôle que la bourgeoisie de la métropole (et surtout nord-américaine) exerce sur la production et/ou sur le marché international des ressources agricoles et minières des pays latino-américains. Généralement, cette domination s'exerçait (et dans beaucoup de pays s'exerce encore) à travers des "enclaves", c'est-à-dire des entreprises totalement contrôlées par le capital impérialiste et relativement détachées du reste de l'économie du pays (4).

(3) Pour une discussion plus approfondie, se reporter à Redefinición de la Dependencia y Marginalización en América Latina, op.cit.

(4) Sur le concept d'"enclave", voir CARDOSO, F.H. et FALETTO, E. : Dependencia y Desarrollo en América Latina, Siglo XXI, 1969, México.

D'autre part, le mode de domination le plus récent qui commence à s'implanter à peu près depuis la fin de la deuxième guerre mondiale et qui consiste dans un déplacement progressif de l'axe de domination des secteurs agricoles et miniers vers le secteur industriel-urbain de l'économie latino-américaine. Cette tendance qui apparut dans les pays latino-américains où l'industrie urbaine était plus développée, s'étend maintenant à un nombre croissant de nos pays, en fonction bien sûr de leurs situations économiques et politiques.

Ce processus ne signifie pas le remplacement mécanique d'un modèle par l'autre, mais la combinaison d'éléments de l'un et de l'autre, déterminée par la situation propre à chaque pays. Toutefois, ce processus implique la prédominance progressive des éléments du nouveau modèle, et dans les pays où l'industrie urbaine était déjà plus développée, ce nouveau modèle constitue déjà l'axe fondamental de la domination impérialiste(5).

Il va sans dire que cette modification structurelle de l'impérialisme en Amérique latine exprime les différenciations entre les groupes d'intérêt spécifique au sein de la bourgeoisie métropolitaine, ainsi que les conflits et les changements dans les rapports de force entre ces groupes, de même que leurs convergences et combinaisons.

Mais cela signifie aussi que les bases politiques et sociales propres aux pays latino-américains, et sur lesquelles chacun des modèles impérialistes s'articule, subissent également un processus de différenciation en fonction d'intérêts spécifiques: elles entrent en concurrence, convergent et se combinent de plusieurs façons selon la forme créée par la superposition et la

(5) Voir, par exemple, de DOS SANTOS, Theotonio: La Nueva Estructura de la Dependencia, CESO, 1968, Santiago de Chile, sur le cas brésilien; et de DELGADO, Julián: La Industria. un desafío a la Argentina, Primera Plana, Buenos Aires, 1968.

combinaison des deux modèles dans chaque pays, et les changements qu'ils déterminent dans la structure économique dépendante.

L'impérialisme n'est, donc, pas un bloc d'intérêts homogène et il serait absurde d'évaluer les actes de politique économique d'un régime politique latino-américain déterminé en fonction d'une telle perspective. Au contraire, ce n'est qu'en distinguant soigneusement les divers niveaux et modalités de l'impérialisme, et les divers groupes d'intérêt que l'on peut mesurer efficacement le contenu réel d'un ensemble d'opérations par rapport à la problématique générale de l'impérialisme.

La situation péruvienne avant le coup d'Etat

La structure de domination impérialiste sur l'économie péruvienne se modifiait déjà, de façon encore imperceptible mais de plus en plus rapide, surtout à partir des années cinquante, dans un processus graduel d'élargissement, de diversification et d'approfondissement.

En effet, avant cette décennie, le contrôle étranger (surtout nord-américain) sur l'économie péruvienne s'exerçait presque exclusivement à travers l'exploitation des ressources agricoles et minières. Les produits agricoles pour l'exportation constituaient la partie la plus importante; ensuite venaient, dans l'ordre, le pétrole et les minerais, tandis que l'activité industrielle urbaine ne constituait pas encore un secteur intéressant pour les investissements étrangers.

Ainsi, l'économie péruvienne de cette période était structurée en correspondance étroite avec les caractéristiques de la domination impérialiste. Elle était une économie agricole et minière, avec une prédominance absolue de l'agriculture et de l'élevage.

À partir des années cinquante, bénéficiant d'une politique économique orientée en sa faveur et sous son contrôle, la pénétration impérialiste élargit brusquement dans la production minière; étant donné la rapide croissance de la population urbaine, surtout dans la zone de Lima-Callao, le capital impérialiste commença aussi à se diriger vers la production industrielle.

Par conséquent, l'économie du Pérou commença à se diversifier rapidement car, outre la production agricole et l'élevage antérieurs, l'extraction des minerais et du pétrole ainsi que l'industrie manufacturière se développèrent. Entre 1950 et 1968, la composition du Produit national brut s'est considérablement modifiée: les manufactures en vinrent à occuper la première place qui revenait auparavant à l'agriculture et à l'élevage, et le taux de croissance annuelle moyenne de l'industrie et des mines était le double de celui de l'agriculture et de l'élevage(6).

L'évolution de l'économie péruvienne montrait ainsi très nettement sa situation de dépendance par rapport aux changements des modalités de la domination impérialiste. La relative détérioration de la croissance de l'agriculture d'exportation correspondait à une perte d'intérêt accrue du capital impérialiste pour l'augmentation de ses investissements dans ce secteur; par contre, les industries extractives et manufacturières grandissaient: c'était le résultat de la pénétration du capital étranger. Il va de soi que le contrôle impérialiste de ces secteurs fut complet et que ceux-ci se développèrent selon les intérêts directs de la bourgeoisie métropolitaine et dans des limites définies par elle.

Le fait que les mines et les secteurs industriels

(6) Ce processus est décrit en QUIJANO, Aníbal: "Situación y Tendencias de la Sociedad Peruana Contemporánea" Pensamiento Crítico 16, mai 1968 (La Havane), 56-111; et il y en a des extraits en français en: Pérou Révolution 4, mai 1970, 18-42.

urbains de l'économie péruvienne se soient développés sans que les secteurs "traditionnels" aient été modifiés auparavant, montre le caractère inégal et combiné de cette évolution. Dans la mesure où cette évolution est dépendante, on remarque aussi la combinaison du vieux et du nouveau modèle de domination impérialiste et l'apparition de nouveaux groupes de bourgeoisie impérialiste. Leurs rapports avec les groupes bourgeois indigènes qui dominaient le secteur agricole, ne pouvaient pas être les mêmes que ceux des groupes impérialistes qui dominaient ce secteur.

Le temps de l'exploitation impérialiste, exclusivement fondée sur l'alliance de la bourgeoisie latifundiaire et commerciale indigène et la bourgeoisie impérialiste, approchait de son terme.

Les éléments du nouveau modèle impérialiste au Pérou étaient encore en cours de développement; ils n'avaient pas encore atteint la suprématie dans la structure de domination. Cependant, dans la mesure où l'ensemble de l'économie du pays s'orientait selon le nouveau modèle, ses exigences n'allaient pas tarder à se manifester ouvertement en rapport avec l'étroitesse du marché industriel intérieur, avec la nécessité d'une réforme agraire, et avec le besoin d'une plus grande participation des groupes bourgeois (nationaux et impérialistes), associés aux secteurs industriel urbain et minier, à la définition de la politique économique du pays. Donc, au contrôle de l'Etat.

Dans le cadre des rapports politiques avant le coup d'Etat, les tentatives qui commençaient à orienter l'économie péruvienne ne pouvaient se développer qu'au moyen de compromis entre les divers secteurs bourgeois, sans donner la suprématie à aucun, et en faisant des concessions aux groupes dominés et intermédiaires. En même temps s'accroissait la dépendance selon le processus déjà décrit de la pénétration impérialiste dans la

production industrielle sans que fussent abandonnées ses positions antérieures dans les autres secteurs. Ce processus paraissait voué à être très lent et incertain, tant que se consolidait le nouvel axe de domination et que les groupes qui lui étaient associés, assuraient leurs prétentions hégémoniques dans l'Etat, ou tant que murissaient les conditions et les efforts d'une mutation révolutionnaire de la société.

Telles étaient les circonstances avant le coup d'Etat de 1968; elles expliquent les groupements politiques qui se préparaient pour les élections.

La politique de la Junte militaire face à l'impérialisme

Considérées dans leur ensemble, les mesures prises par la Junte militaire par rapport à l'impérialisme, nous permettent de formuler cette conclusion: tandis que la Junte militaire essaie d'éliminer totalement le contrôle impérialiste sur l'agriculture d'exportation et les formes traditionnelles d'"enclave" dans le contrôle des ressources minières et pétrolières, elle tend à renforcer la présence du capital étranger dans le secteur minier comme dans l'industrie urtaine de l'économie péruvienne.

Par conséquent, du moins jusqu'à maintenant, il semblerait que la logique implicite de la politique économique du régime militaire conduit à l'annulation finale du modèle traditionnel d'impérialisme, mais renforce les possibilités du nouveau modèle. Cette hypothèse est confirmée par un examen de la portée que revêtent les mesures les plus importantes parmi celles qui ont été adoptées jusqu'ici vis-à-vis des investissements étrangers.

La Réforme agraire

Parmi les mesures prises par la Junte militaire, la réforme agraire est, de loin, celle qui entraîne le plus de changements dans la société péruvienne, aussi bien par ses objectifs que par l'énergie mise dans sa réalisation. Mais dans cette partie de cette étude nous nous bornerons à examiner ses répercussions sur les investissements étrangers, quitte à voir plus loin, ses conséquences pour le reste de la société péruvienne.

La réforme agraire, qui vit le jour avec la promulgation de la loi qui porte son nom, le 24 juin 1969, après le massacre des paysans de Huanta (dans la partie sud de la "Sierra"), suppose l'élimination totale du contrôle étranger (particulièrement nord-américain) sur la production agricole d'exportation.

On sait que le contrôle impérialiste de ce secteur touchait principalement la production de la canne à sucre et ses dérivés, et dans une moindre mesure le coton, le riz et d'autres cultures, qui étaient toutes concentrées sur la Côte du centre et du nord du pays, à cause des conditions climatiques favorables de cette zone ainsi que des facilités de transport dues à la proximité de la mer. Peu de temps avant la nouvelle loi de réforme agraire, ce même gouvernement avait exproprié les vastes propriétés agricoles et les centres d'élevage de la Cerro de Pasco Corporation, dans la "Sierra" centrale; cet acte avait déjà été approuvé selon les termes de l'antérieure loi de réforme agraire élaborée sous le gouvernement de Belaúnde mais il n'avait pas été mis à exécution.

L'expropriation des complexes agro-industriels dans les départements de Lambayeque et de La Libertad ainsi que dans une partie du département de Lima (ils se trouvaient dans leur majeure partie sous le contrôle direct d'entreprises étrangères et dans les autres cas en association avec des capitalistes nationaux), fut définie par le

président Velazco comme "le début de la véritable révolution sociale et économique au Pérou". Même s'il n'en est pas ainsi, du moins constitue-t-elle la plus importante réforme qui fut réalisée sous ce régime.

Toutefois, en ce qui concerne le problème de l'impérialisme au Pérou, la loi comporte deux importantes limitations: 1.- outre le paiement en espèces, en réalité limité, la loi établit le paiement par des bons d'amortissement annuel en espèces, pendant 20 ans, jusqu'à concurrence d'environ 270.000 soles. Au dessus de cette valeur les bons seront échangés contre des actions dans des entreprises industrielles appartenant à l'Etat;

2.- selon la même loi, tout propriétaire foncier touché par l'expropriation de ses propriétés aura le droit de s'adresser à la Banque Industrielle pour y échanger ses bons, dans la proportion de 100% de leur valeur, à condition de contribuer avec une somme identique en argent au réinvestissement dans une nouvelle usine.

Ces mesures visent, de toute évidence, à transformer les capitalistes agraires en capitalistes industriels. La loi ne fait pas de distinctions entre capitalistes agraires indigènes et impérialistes. De cette façon, elle permet à la grande entreprise agricole impérialiste (car l'entreprise nationale lui était de fait subordonnée) de déplacer ses capitaux vers l'activité industrielle. Et en même temps que cette loi élimine son contrôle sur les ressources agricoles, elle fortifie ses possibilités de contrôle sur la production industrielle. L'élimination de l'axe traditionnel de domination impérialiste - le contrôle sur le secteur agricole de l'économie - va de pair (au moins dans la loi) avec le renforcement du nouvel axe de domination: la production industrielle.

Quelques-uns des secteurs de la gauche socialiste péruvienne, considérant ce régime comme un véritable agent de la révolution socialiste (7), jugent ces

mesures superflues, et en ce sens qu'il ne faut pas s'attendre à ce que la bourgeoisie foncière du pays - secteur rétrograde - puisse devenir une partie de la nouvelle bourgeoisie industrielle péruvienne. Ils oublient, pourtant, que, puisque la loi ne fait pas de distinction entre nationaux et impérialistes, lorsqu'elle réglemente l'échange des bons contre des crédits industriels, le secteur qui était en même temps le plus puissant et le plus "moderne" de la bourgeoisie foncière (c'est-à-dire le secteur impérialiste) peut du même coup se déplacer vers l'activité industrielle. Ils oublient encore que c'est précisément ce secteur qui, dans l'oligarchie foncière du Pérou, allie depuis longtemps l'exploitation des ressources agricoles à la production industrielle comme c'est le cas, notamment, de la Grace & Co., propriétaire aussi bien de vastes latifundia de canne à sucre que de la plus importante usine de fabrication de papier et d'engrais du Pérou.

D'autre part, dans la loi et dans la pratique, la Junte militaire a opéré une nette distinction entre le contrôle des ressources agricoles et celui des usines, lorsqu'il s'agit des mêmes entreprises. Ainsi, lors de l'expropriation des latifundia de canne à sucre de la Grace & Co., ont été incluses aussi dans l'acte d'expropriation les installations industrielles de cette entreprise situées au même endroit. Mais, le gouvernement ordonna aussitôt la restitution de ces installations, bien qu'elles servent essentiellement à l'industrialisation des produits agricoles du latifundium exproprié.

Outre le contrôle direct, en "enclave", de la plus grande production agricole d'exportation, l'impérialisme contrôle aussi la commercialisation internationale de la production des entreprises plus importantes comme des

(7) FRIAS, Ismael: Reforma Agraria, en INKARRI (organe de la Liga Socialista Revolucionaria), N° 3 et 4, 1969, Lima, Pérou (ronéo).

entreprises moyennes (par exemple, Anderson Clayton est, sans aucun doute, l'entreprise qui exerce l'hégémonie dans cette activité)). Néanmoins, rien n'a été dit ni fait par ce régime au sujet de cet aspect du vieux modèle de domination impérialiste.

Dans l'ensemble, il n'est pas difficile de percevoir les limites fixées par le régime lui-même à sa politique face au modèle traditionnel de domination impérialiste, y compris dans sa réforme la plus radicale. Bien entendu, ceci ne conduit pas nécessairement à admettre que l'évolution qui en découlera, sera guidée par la même logique qui structure implicitement la loi. Mais ce qui nous intéressait ici, c'était justement de montrer cette logique.

La politique pétrolière, l'expropriation et l'expulsion de l'International Petroleum Company

La Junte militaire inaugura son gouvernement par la plus spectaculaire de toutes les mesures prises jusqu'à cette date et celle aussi qui lui a causé les plus grandes difficultés dans ses relations politiques avec le principal pays impérialiste: l'occupation militaire des gisements et installations de la Brea et Pariñas, propriété de l'International Petroleum Company. Cette mesure a été suivie d'autres qui finirent par l'expropriation complète des biens de cette entreprise au Pérou et son expulsion du pays, sans qu'elle reçût la moindre compensation. Ces faits sont suffisamment connus.

L'I.P.C. était sûrement le plus grand monopole pétrolier du Pérou, et sa présence dans le pays était l'objet de critiques permanentes, non seulement dans les secteurs de l'opposition à l'oligarchie, mais aussi dans quelques-uns des groupes les plus importants de la bourgeoisie indigène elle-même, qui ne supportèrent pas l'outrage que représentait pour la souveraineté nationale l'arbitrage de la Couronne britannique. Ainsi, pendant plus de 40

ans, l'I.P.C. constituait un des thèmes le plus discuté du débat politique du pays.

Au fur et à mesure que les conditions et la situation politiques amenaient une présence plus grande des secteurs nationalistes et modernistes dans la sphère d'influence proche du pouvoir, l'I.P.C. essayait de changer son statut légal et de profiter des avantages offerts par la loi Minière et Pétrolière promulguée sous la dictature d'Odría. En même temps, elle diminuait ses investissements dans sa propre entreprise et s'associait à d'autres entreprises pétrolières, tout en gardant le contrôle du réseau de distribution nationale et internationale du pétrole péruvien et de ses dérivés.

L'expropriation de cette entreprise mettait fin à une situation de plus en plus difficile, tant pour cette entreprise elle-même que pour les gouvernements successifs. L'occupation militaire des gisements et des installations, l'expropriation sans indemnisation de toutes les propriétés de l'I.P.C., ainsi que le comportement du gouvernement militaire dans la lutte diplomatique qui s'ensuivit avec le gouvernement des Etats-Unis, ce furent sans doute les actes qui ont eu la plus grande repercussion à l'intérieur du pays et à l'étranger, en ce qui concerne la politique face à l'impérialisme.

Les biens de l'I.P.C. furent étatisés et leur administration confiée à l'Entreprise Pétrolière Fiscale. Celle-ci, créée en 1939, après beaucoup d'années d'une activité précaire, était en 1967 le troisième producteur de pétrole du Pérou. La Junte militaire inaugurait ainsi une politique pétrolière qui se voulait nationaliste, non seulement en expropriant une entreprise impérialiste, mais aussi en acquérant le contrôle des ressources correspondantes et de leur commercialisation.

Toutefois, le problème est plus complexe. D'une part la Junte a beaucoup insisté pendant tout le processus qui aboutit à l'expropriation de l'I.P.C. et à son expulsion

du pays, sur le fait que cet acte était tout à fait exceptionnel et qu'il ne s'agissait pas d'une mesure qui pourrait être étendue à d'autres entreprises étrangères. Cet acte ne faisait donc pas partie d'une politique engagée dans ce sens, ou alors cette politique se réduisait à cette seule mesure.

En effet, jusqu'à ce jour, les autres entreprises pétrolières sous emprise impérialiste n'ont pas été touchées, et quelques-unes parmi les plus importantes sont même actuellement en train de développer leurs investissements et leurs concessions. Au Pérou, il existe actuellement sept entreprises pétrolières en activité, les plus petites d'entre elles fonctionnant avec la participation de capital national, tant dans le domaine de l'extraction que du raffinage (8). Ce sont :

1. La Compagnie Pétrolière Lobitos, fondée en 1926, qui était jusqu'en 1968 la seconde en importance après l'I.P.C. et fournissait 25% de la production nationale. Constituée à Lima par la Lobitos Oilfields Ltda., filiale de la Burmah Oil Ltda., de Londres, elle aurait vendu depuis 1957, 50% de ses actions à l'I.P.C.
2. La Belco Petroleum Corporation of Peru, filiale nationale de la Belco Petroleum Corp/, des USA, existe depuis 1935. Elle possède une concession localisée pour 70% dans le socle continental. Par le développement de ses gisements, dont la production est passée ces 6 derniers mois de 23.000 barils par jour à 32.000, elle devient en ce moment le deuxième producteur de pétrole du pays. C'est la

(8) On trouvera des données sur la situation du Pérou en matière de pétrole, ainsi qu'une bonne énumération des incidents qui suivirent l'occupation militaire des gisements et installation de l'I.P.C. à la Brea et Pariñas en: FAVRE, HENRI: Pérou- L'Affaire de l'I.P.C., Problèmes d'Amérique Latine, Set. 1969, Paris.

plus grande entreprise pétrolière péruvienne privée. Elle étend actuellement ses opérations dans la région de l'extrême nord du socle continental du pays.

En Août 1969, La Belco a signé avec l'Entreprise Pétrolière Fiscale (PETROPERU) un contrat de 2 ans, selon lequel celle-ci lui achète une partie de sa production (26.000 barils) et le reste est exporté directement par la Belco à un prix plus élevé, essentiellement vers la Trinité où la maison mère possède une raffinerie.

Récemment, le Vice-Président et gérant principal de l'entreprise, Alfredo Rosenzweig, a déclaré qu'il avait reçu du gouvernement les "stimulants nécessaires" pour continuer les opérations, et que rien n'indiquait que cette position allait changer. Il a lui-même évalué le montant total des investissements de son entreprise au Pérou à 50 millions de Dollars US, alors que jusqu'en 1968 les investissements nord-américains dans le pétrole ne dépassaient pas 68 millions de Dollars, I.P.C. comprise (9).

3. La Peruvian Pacific Petroleum Company, entreprise américaine qui fonctionne au Pérou depuis 1953.
4. La Compagnie Pétrolière Amotape SA, constituée en 1953, avec la participation de capital péruvien mais sous le contrôle du capital nord-américain.
5. La Compagnie Pétrolière Ganzo Azul Ltda., appartenant à la "Sociedad de Transportes Amazónicos SA, dont les principaux propriétaires sont la Texas Gulf Oil, récemment acquise par la Sinclair Oil Corp, de New York, la Kendall Refining Co/ et la Michigan Oil Co. Elle a une concession de 30.000

(9) On trouve ces données sur l'élargissement des opérations de la Belco dans "Peruvian Times", March 20, 1970, Lima.

hectares dans l'Amazonie, possède sa propre raffinerie et exporte la majeure partie de sa production vers le Brésil.

6. La Compagnie Péruvienne de Pétrole El Oriente SA, fondée en 1941 avec du capital péruvien. Elle est actuellement sous le contrôle nord-américain. Elle a une concession de 12.000 hectares dans la zone amazonienne également et exporte sa production vers le Brésil.

7. La Raffinerie Conchán-California SA, formée en 1960 par l'association du groupe Prado du Pérou et la Standard Oil de Californie qui possèdent chacun 50% des actions - Elle raffine environ 10.000 barils par jour.

Donc, même si l'expropriation de l'IPC a liquidé le plus grand monopole privé pétrolier du Pérou et transformé ainsi l'Entreprise Pétrolière fiscale en producteur principal du pays avec toutes les conséquences économiques, symboliques et politiques que cela comporte, elle n'a pas pour autant eu la signification d'une politique pétrolière pleinement nationaliste - Non seulement il n'y a pas eu d'autres expropriations, (ce qui confirme bien ce sur quoi la Junta a insisté quant au caractère exceptionnel de l'expropriation de l'IPC), mais encore, les investissements nord-américains dans cette branche, après le coup d'état, prennent pratiquement l'ampleur qu'ils avaient avant l'expropriation de l'IPC et ceci à relativement court terme.

On doit cependant remarquer que le gouvernement a manifesté son intention de modifier le régime légal actuel des entreprises pétrolières privées. Celles-ci sont actuellement soumises à des législations diverses, la plus avantageuse étant la loi n° 11780 promulguée en 1952 sous la dictature d'Odria : elle fixe la durée des concessions à 40 ans, établit à un maximum de 20% les impôts sur le revenu, exonère d'impôts l'importation des biens de capitaux néces-

saires et établit une échelle de réduction d'impôts basée sur le concept d'épuisement des puits de pétrole. La Belco, par exemple, est soumise à cette loi.

Par la bouche de son Ministre des Mines et de l'Energie, le gouvernement a déclaré qu'il se proposait d'écarter de transformer le régime des concessions en régime de contrats d'exploitation sans affecter les droits acquis auparavant. Jusqu'à maintenant, cependant, aucune mesure effective n'a été prise mais on pense qu'une nouvelle loi sur les Mines et le Pétrole est en préparation. Si cette intention se réalisait, cela impliquerait l'élimination du caractère d'"enclave" que possèdent encore en grande partie les entreprises pétrolières privées et que commence à modifier l'obligation de vendre à la PETROPERU la majeure partie de la production de pétrole brut, aux prix fixés par celle-ci.

D'autre part, du point de vue des implications de l'étatisation des propriétés de l'I.P.C., quant au caractère nationaliste de la politique pétrolière de la Junta, l'enjeu consiste à déterminer si toute étatisation signifie effectivement nationalisation dans l'Amérique Latine d'aujourd'hui et plus particulièrement au Pérou. Ceci nous conduit à l'étude du caractère de classe de l'Etat et sera discuté plus loin.

La Politique minière. Le Contrat de Cuajone

A partir des années 50, les mines sont devenues le secteur où se concentre le plus haut pourcentage des investissements impérialistes au Pérou; elles prennent la place de l'agriculture comme secteur principal du contrôle étranger sur l'économie péruvienne.

Depuis 1906, le secteur minier a été pratiquement graduellement monopolisé par le capital nord américain qui exerçait son contrôle sous la forme d' "enclave" la plus accentuée. Cerro de Pasco Cooper Corporation, propriétaire des gisements du même nom dans la Sierra Centrale, était jusqu'en 1960 la principale entreprise. Mais vers 1950 on a découvert un groupe de gisements très importants, de cuivre surtout, de fer et d'autres métaux. Les entreprises nord américaines ont alors obtenu de la dictature Odría, en 1952, une loi Minière et Pétrolière que leur octroyait de grandes concessions et exonérations fiscales.

A la fin des années 50, a commencé l'exploitation du minerais de cuivre de Toquepala (au Sud du pays)(10) sous contrôle de la Southern Peruvian Corporation, (propriété de la American Smelting and Refining Co.) et du minerais de fer de Marcona, sous contrôle de la Marcona Mining Co. Mais des gisements de cuivre plus importants encore, à Cuajone, Cerro Verde, Quellaveco, Michiquillay, n'étaient pas exploités, bien que contrôlés par les mêmes entreprises nord américaines.

Les produits miniers ont prit largement la tête des exportations péruviennes et les trois quarts des bénéfices

(10) Jusqu'à il y a peu de temps encore, Toquepala était considéré comme le plus important gisement découvert après la guerre.

CAKEY, James C.: Peru and the United States 1900-1962. Notre Dame University Press, 1964, p. 171.

de l'ensemble des entreprises impérialistes au Pérou proviennent du secteur minier. La Southern Peruvian Corporation en est la principale bénéficiaire.

La modalité d'"enclave" que revêt le contrôle impérialiste dans le secteur minier n'a pas regressé et, bien plus, s'est développée grâce au servilisme des gouvernements antérieurs à la Junte actuelle. On ne permettait pas aux ouvriers de Toquepala de se syndicaliser, ce qui déclancha des conflits qui plus d'une fois, au cours de la dernière décennie, se terminèrent par des massacres. Les concessions octroyées aux entreprises ont permis que les coûts de production du cuivre de Toquepala soient les plus bas du monde: à peine plus de \$10 de dollar par livre (11).

Pendant le gouvernement de Belaúnde, on avait entamé les démarches pour la mise en exploitation des autres gisements de cuivre, principalement celui de Cuajone, sous contrôle de la même Southern Peruvian Co., (propriétaire de Toquepala, filiale de la American Smelting and Refining Co. des Etats Unis). Les entreprises impérialistes profitèrent du fait que le Pérou était obligé de refinancer sa dette externe, dans la dernière période du gouvernement de Belaúnde, pour exiger des concessions plus grandes.

Telle était la situation lors de la prise du pouvoir par la Junte. Quelle fut son attitude face à cette situation?

Il est important de rappeler en premier lieu, que dans le cadre de sa politique de réorganisation de l'Administration Publique (que nous examinerons plus tard) ce régime supprima l'ancien Ministère du Développement et créa un Ministère des mines et de l'Energie. Ainsi la Junte reconnaissait l'importance primordiale de l'activité minière dans l'économie péruvienne et exprimait son intention d'élaborer une politique

(11) CAREY, James C., op. cit., p. 171.

minière. Le portefeuille fut attribué au Général Jorge Fernández Maldonado (il accéda à ce grade en décembre 1968) qui est considéré comme le plus radical des militaires de la tendance nationaliste au sein du gouvernement. Dans ce poste il fut un de ceux qui oeuvrèrent le plus pour la solution des problèmes créés par l'expropriation de l'I.P.C.

Jusqu'à présent, la mesure la plus importante qu'ait prise le régime actuel en matière de mines, a été la signature avec la Southern Peruvian Cooper Corporation du contrat pour l'exploitation des gisements de cuivre de Cuajone en octobre 1969. Selon cet accord, un des plus grands gisements de cuivre du pays est octroyé à l'entreprise impérialiste la plus puissante du secteur minier péruvien, à condition d'y investir 350 millions de dollars, dont 26.4 millions les 18 premiers mois.

Le contrat n'est pas essentiellement très différent des accords habituels en la matière au Pérou. Cependant, par la voix de son Ministre des Mines et de l'Energie, le gouvernement a exprimé son intention d'établir le monopole d'Etat pour le raffinage et la commercialisation du cuivre provenant de ce gisement ainsi que de futures exploitations de ce minéral. Ceci sans porter atteinte aux "droits acquis" de la Cerro de Pasco Co. propriétaire de l'unique raffinerie de cuivre du pays, qui produit les seules 50 000 tonnes de cuivre raffiné (sur un total de 200 000 tonnes exportées).

Certes, pas un pas n'a encore été fait vers la réalisation de ces intentions. Mais cela signifie que, en même temps que se maintient et s'étend le monopole impérialiste sur les mines, on essaie d'éliminer ses caractéristiques d'"enclave" au moyen du contrôle d'Etat sur le raffinage et la commercialisation; l'activité minière devrait ainsi s'intégrer efficacement à l'économie du pays.

Début mars 1970 se sont achevées des pourparlers entre une mission de dirigeants d'entreprise japonais et les autorités péruviennes sur des projets d'investissements japonais dans les mines. Les résultats ne furent portés à la connaissance du public que de façon très fragmentaire, au travers des déclarations du chef de la mission lors d'une réunion de la Société Nationale des Mines: il aurait été question de la constitution d'"entreprises mixtes" - à capitaux japonais et péruviens - pour l'exploitation du cuivre; la proportion selon laquelle chacune des parties participerait n'a pas été précisée.

D'autre part, le chef de la mission, M. Mitsui Atkio, a déclaré que les autorités péruviennes lui avaient remis une copie du projet de la nouvelle loi sur les Mines et le Pétrole. C'est à dire que le gouvernement a fait circuler ce texte parmi les dirigeants d'entreprise impérialistes bien avant qu'il ne soit discuté dans le pays. La confirmation en est apportée par une note du Peruvian Times (hebdomadaire édité à l'intention des intérêts étrangers au Pérou) selon laquelle des copies de projets des lois Bancaire, Minière et Pétrolière et sur la Pêche ont circulé parmi les chefs d'entreprise qui ont fait parvenir au gouvernement leurs observations et leurs recommandations.

Cette note du Peruvian Times affirme également que les chefs d'entreprise étrangers ayant des intérêts dans les mines, bien qu'il ne soient pas satisfaits du contrôle de l'Etat sur le raffinage et la commercialisation du cuivre, ceci n'empêche pas de conclure que "de toute évidence les intérêts tant locaux qu'étrangers sont entièrement disposés à réaliser des projets de toute forme et de toute envergure"(12)).

On ne peut rien avancer de plus au sujet du contenu probable de la nouvelle loi minière (qui doit définir la politique de la Junte en cette matière) tant que la loi n'aura pas été

(12) Peruvian Times, March 13, 1970, Lima, p.1.

promulguée. Jusqu'à cette date, il semble que les chefs d'entreprise étrangers soient les mieux informés du cours de l'élaboration de la loi.

De toute façon, jusqu'à présent, les faits montrent qu'il ne s'agit pas pour ce régime d'éliminer la domination impérialiste sur la production minière du Pérou, mais, au contraire, il est fort probable que cette domination s'accroisse de plus en plus dans l'avenir.

Mais, en même temps, il apparaît clairement qu'elle ne pourra se maintenir et s'amplifier sans souffrir d'importantes modifications dans sa forme actuelle. "L'enclave" - qui en est la modalité fondamentale - sera nécessairement éliminée si le contrôle de l'Etat sur le raffinage et la commercialisation du cuivre est établi, ce qui conduit à l'intégration organique de l'activité minière au développement industriel du pays.

Le problème qui découle de ces modifications dans la structure de la domination impérialiste sur la production minière, est celui de savoir si ces modifications aboutiront à l'élimination ou à une diminution de la dépendance de l'ensemble de l'économie péruvienne.

En effet, une intégration organique plus grande des mines dans l'économie péruvienne à cause de sa contribution au développement industriel du pays, soulève immédiatement le problème du contrôle de l'activité industrielle même. Car au cas où celle-ci continuait à être sous le contrôle de la bourgeoisie impérialiste (ce qui s'est passé jusqu'à maintenant), cette plus grande intégration des mines à l'économie industrielle n'aurait d'autre effet que le renforcement du nouvel axe de la domination impérialiste. Nous reverrons ce problème dans la discussion sur la politique industrielle du régime.

La politique bancaire et financière

Parmi les mesures prises par la Junte qui affectent les modalités de domination étrangère sur l'économie péruvienne, il faut aussi compter la promulgation d'un ensemble de dispositions sur l'organisation bancaire, dont la première fut nommée "loi de péruanisation de la banque", en juin 1969

La dite "péruanisation" de la Banque consiste en -1^o l'interdiction d'une participation du capital étranger supérieur à 25% des actions dans les banques qui ne sont pas strictement succursales des banques étrangères; 2^o l'interdiction, pour les banques étrangères, d'avoir recours à l'épargne du public; elles devront donc opérer exclusivement avec leurs capitaux.

Cette mesure fut adoptée pour répondre à la situation créée dans les derniers temps du gouvernement Belaúnde, par l'achat rapide de plusieurs banques péruviennes par des banques nord-américaines; de façon que la seule entité bancaire qui restait sous contrôle de chefs d'entreprise autochtones était la Banco Popular, propriété du groupe Prado.

De même, le gouvernement transforma la structure de la Banco Central de Reserva (dont la direction était contrôlée par des représentants de la banque privée) qui devint la Banco de la Nación, entièrement contrôlée par l'Etat.

Au début de 1970, le gouvernement décida que la Banco de la Nación commencerait à opérer non seulement comme banque centrale, mais aussi comme banque commerciale, en concurrence donc, avec la banque privée; les organes de presse de tendance nationaliste saluèrent cette mesure comme la plus efficace des mesures gouvernementales pour rompre le monopole financier privé et étranger, car il était clair que la Banco de la Nación, dotée de toutes les ressources financières de l'Etat, avait la capacité non seulement de concurrencer avec succès la banque privée, mais aussi de devenir l'axe réel des activités bancaires dans le pays (13).

Cependant, cette mesure n'eut pas les résultats qu'espéraient les organes de presse nationalistes, car elle fut immédiatement suivie par d'autres qui autorisaient la fusion des banques privées, de telle façon que les dispositions pour la "péruanisation" furent contredites dans la pratique. La Banco Popular fusionna avec la Banco Continental, acquise en 1968 par la Chase Manhattan Bank, et la Banco del Progreso, propriété de la Chemical Bank, fusionna avec la Banco Wiese.

Immédiatement après, le gouvernement limita les opérations commerciales de la Banco de la Nación aux seules villes de province où les banques commerciales privées n'avaient pas de succursales.

La politique bancaire erratique du gouvernement ne permet, donc, pas de conclure qu'il s'agit d'une tendance à une véritable réduction de la domination impérialiste sur l'activité financière du pays, bien que formellement elle contienne cette possibilité. Et même au niveau formel, cette possibilité ne doit pas être exagérée: nous avons l'exemple du groupe bancaire actuellement le plus important au Pérou, la Banco de Crédito, liée aux intérêts financiers principalement italiens et aussi d'autres pays européens; ce groupe vient de déclarer qu'il est en train de faire tout son possible pour s'adapter à la loi de "péruanisation bancaire" en même temps qu'il annonce un accroissement de son capital de 285 à 313.5 millions de soles et une augmentation de ses bénéfices nets pour 1969 de 3,9% sur ceux de 1968 (14). L'adaptation à la "péruanisation" signifiera-t-elle réellement l'élimination du capital étranger dans le contrôle de la Banco de Crédito?

Quant à la politique monétaire et de crédit de l'actuel régime, elle s'encadre parfaitement dans les limites de la politique que préconise le F.M.I. pour ces pays: la réduction

(13) Oiga hebdomadaire de Lima qui appuie le régime et l'incite à radicaliser sa ligne nationaliste.

(14) Peruvian Times, March 20, 1970, Lima, p.14.

drastique des dépenses publiques afin de réduire le déficit fiscal hérité du gouvernement antérieur, freinage de l'inflation et maintien de la stabilité de la monnaie.

Dans ce but le gouvernement actuel a renouvelé l'accord "stand by" avec le F.M.I., peu après le coup d'Etat. Cet accord avait expiré en octobre 1969 et n'avait pas été renouvelé parce que, en vérité, cela n'était pas nécessaire dans une période où la balance internationale était largement favorable au Pérou, grâce à la réduction drastique des importations. Malgré cela la politique financière et monétaire de la Junte ne connaît pas jusqu'à maintenant de changements importants; il est, toutefois, probable qu'elle puisse être assouplie, comme nous le verrons plus tard.

Toutes ces données indiquent que dans le domaine financier, malgré un certain nombre de mesures destinées formellement à modifier la domination impérialiste, la Junte n'a pas réussi à adopter dans la pratique une ligne de conduite définie; par conséquent, les activités bancaires normales et la pratique financière de l'institution des Fondos Mutuos, par exemple, ne paraissent avoir subi aucun changement substantiel (15).

La politique relative à la pêche

Il est bien connu que le Pérou occupe la première place dans le monde pour l'exportation de farine de poisson, ce qui est une preuve de l'importance de cette activité dans l'économie du pays. La croissance qu'elle a connu au cours de la dernière décennie peut s'expliquer en grande partie par l'augmentation des exportations. Elle n'est dépassée que par la production minière.

(15) Les "Fondos Mutuos" sont un mécanisme typique de domination impérialiste pour contrôler et extraire les capitaux natifs des pays sous-développés vers les pays métropolitains. Ils ont été récemment dénoncés même par des gouvernements tels que celui de Colombie.

Le développement de cette activité est relativement récent. Elle a commencé sous le contrôle des industriels péruviens qui ont tiré profit de la demande en fertilisants et en nourriture pour les volailles et le bétail après la guerre. Mais les capitaux étrangers ont rapidement pénétré et contrôlé ce secteur qui est actuellement dominé par le capital nord-américain, allemand et japonais.

Reconnaissant son importance dans la vie économique du pays, la Junte militaire a créé le Ministère de la Pêche, à la tête duquel elle a récemment nommé le Général Javier Tantalean Vanini.

Mais, en ce qui concerne la pêche et la fabrication de la farine de poisson, aucune mesure n'a encore été prise. Le gouvernement a annoncé qu'une loi ad-hoc qui définirait sa politique était en préparation.

Les grandes lignes de cette politique ont été récemment exposées par le nouveau ministre dans plusieurs déclarations et dans une réunion avec les dirigeants d'entreprise de cette branche. Ce que l'on peut en dégager, c'est que la Junte voudrait superviser la commercialisation internationale de la farine de poisson, stimuler la formation d'entreprises mixtes péruvienne-étrangères et d'entreprises coopératives.

Il est intéressant d'observer qu'une fois de plus les textes du projet de loi ont circulé parmi les industriels, bien avant que l'opinion publique ne soit informée du contenu de ces projets. Les dirigeants d'entreprise, pour leur part, auraient insisté auprès du gouvernement sur "les difficultés quasi-insurmontables que créerait le contrôle de l'Etat sur la commercialisation internationale de la farine de poisson", et auraient proposé comme alternative que l'Etat laisse toute liberté aux grandes entreprises de pêche et qu'il stimule, pour les petites, la création d'"un vaste réseau de coopératives de producteurs de farine de poisson, sous le contrôle étroit du gouvernement"; ceci permettrait, selon eux, la stabilisation des prix "à un haut niveau, pour des raisons techniques" et un marché du crédit

réparti de façon souple entre les entreprises de toute taille (16).

Entre temps, pour la grande confusion des organes de presse qui appuient le régime mais préconisent une politique nationaliste plus consistante, le ministre de la pêche a fait récemment la tournée des principaux ports de pêche du pays, en compagnie du plus important représentant des industriels, Banchemo Rossi, étroitement lié au capital étranger; le ministre l'aurait chargé d'organiser la pêche et les industries dérivées destinées à la consommation alimentaire nationale (17).

Cette politique erratique n'a pas empêché les entreprises de continuer à se fusionner. Entre 1968 et 1970, neuf entreprises ont fusionné, à capitaux entièrement étrangers. Cela semble indiquer que les industriels n'ont trouvé dans les textes préparatoires de la loi aucun élément qui les obligerait à réduire leurs investissements et à diminuer la production, malgré les inconvénients possibles du contrôle que l'Etat voudrait imposer sur le commerce extérieur de cette production.

La politique industrielle

Comme nous l'avons déjà signalé, à partir des années 50, et surtout dans la dernière décennie, la croissance industrielle du Pérou, bien que limitée à une industrialisation de remplacement et intermédiaire, fut remarquablement rapide. Mais cet accroissement s'est fait parallèlement à une augmentation des investissements étrangers dans ce secteur, ce qui a déterminé un contrôle impérialiste absolu sur les entreprises, la technologie et les finances. Selon les chiffres officiels plus de 80% des investissements industriels au Pérou sont d'origine étrangère (18).

(16) Peruvian Times, March 13, 1970, Lima, p.1.

(17) Oiga, 13 de Marzo de 1970, p.14-16. Commentant cette tournée du ministre, l'auteur de l'article réclamait un large débat national sur le problème de la pêche.

Le caractère de dépendance de la production industrielle du Pérou consiste non seulement en la participation dominante du capital étranger dans les entreprises, mais aussi au caractère subsidiaire de sa technologie et de son orientation par rapport à l'industrie des pays métropolitains.

Ceci implique, pour tout régime désireux de développer la production industrielle du Pérou en fonction des besoins du développement national, la nécessité de mettre en pratique des mesures permettant d'arracher ce secteur au contrôle impérialiste.

Ceci s'impose d'autant plus que, dans les pays d'Amérique latine les plus importants, l'activité industrielle urbaine est en train de devenir le nouvel axe réel de la domination impérialiste, en même temps qu'elle devient le secteur hégémonique de la structure économique dépendante, avec toutes les conséquences que cela implique pour la structure sous-développée de cette économie.

On pourra donc dire, qu'au fond, c'est cela la pierre angulaire d'une évaluation des limites de la politique économique de la Junte face aux problèmes de l'impérialisme. En effet, si l'industrie demeure sous son contrôle, les modifications actuelles des modalités de domination dans les mines et le pétrole n'auront d'autre conséquence que le développement d'un axe minier-industriel de domination impérialiste sur l'économie péruvienne.

Et même si l'Etat va vers un contrôle complet des activités et ressources extractives, tant que l'industrie demeure aux mains des réseaux monopolistiques métropolitains, il pourra difficilement se développer une situation très différente de celle qui existe actuellement dans des pays comme l'Argentine, le Brésil ou le Mexique: la production extractive et les industries de base contrôlées par l'Etat ne servent dans la pratique que d'infrastructure de matières premières et de services pour le dévelop-

(18) Instituto Nacional de Planificación: Plan de Desarrollo Económico-Social 1967-1970, vol.3, Lima. Sur le développement industriel au Pérou, voir: C.E.P.A.L.: El desarrollo industrial del Perú, 1959; Instituto Nacional de Planificación: El desarrollo de la Industria en el Perú, 1966 (rénéotypé).

pement de l'industrie aux mains de l'impérialisme qui en tire tous les avantages.

C'est peut-être précisément à cause de ces problèmes que la politique de la Junte est, jusqu'à présent, dans ce domaine, la moins bien définie, bien que, en diverses occasions, les porteparoles principaux du régime aient affirmé une volonté énergique d'industrialisation qui est peut-être la pièce maitresse des intentions implicites de la politique économique de ce régime.

La Junte a aussi créé un Ministère de l'Industrie et a fait savoir qu'une nouvelle loi qui définirait la politique à suivre était en préparation; elle remplacera la loi de "Développement Industriel" en vigueur. (19) Mais, une fois de plus, les textes préparatoires auraient circulé en privé parmi les industriels avant qu'ils ne soient connus du reste du pays. Le nouveau schéma établirait des "stimulants de promotion globale." (20)

Diverses déclarations des autorités signalent que le gouvernement se proposerait de stimuler les investissements privés dans l'industrie, mais aussi, de réserver à l'Etat le contrôle et la gestion directe des "industries de base": sidérurgie, chimie de base et pétrochimie spécialement.

Dans ce sens, les plans annoncés établissent des objectifs relativement ambitieux pour la partie que l'Etat contrôlera, mais spécifient également que le secteur manufacturier restera aux mains des entreprises privées, et que les investissements dans ce secteur recevront des stimulants et des garanties.

(19). La Loi de Développement Industriel avait partiellement pour but de stimuler la décentralisation de la production industrielle, concentrée pour presque 70% à Lima-Callao. Elle établissait les dits "Parques Industriels" dans plusieurs villes de provinces, et de nombreux "stimulants" sous forme d'exonération fiscale. Non seulement, la décentralisation ne s'est pas produite mais, depuis la loi, Lima-Callao concentre 4.7% de plus de la valeur totale de la production industrielle du pays; par contre, les stimulants furent avantageusement utilisés par les entrepreneurs.

(20) Peruvian Times, 13 March, 1970, page 2

Parmi les objectifs les plus importants, on trouve: 1 million de tonnes d'acier, 300.000 tonnes de cuivre raffiné, 300.000 tonnes de zinc raffiné, 1000 tonnes d'argent raffiné, 250.000 tonnes de dérivés de la pétrochimie, 300.000 tonnes d'acide sulfurique, 100.000 tonnes d'acide phosphorique, 75.000 tonnes d'acide nitrique, 150.000 tonnes d'acide chlorhydrique, 80.000 T. de soude caustique, 70.000 T. de chlore, 100.000 T. de carbonate de sodium (21). De plus, il y aurait un élargissement de la capacité des chantiers navals du Callao à cause du récent essor de la pêche.

De cette façon, la production industrielle péruvienne restera divisée en deux secteurs: "l'industrie de base" aux mains de l'Etat, et l'industrie manufacturière aux mains des entreprises privées. Comme ces dernières sont, au niveau des décisions, aux mains de l'impérialisme, cette décision équivaldra fondamentalement à une reproduction de la situation actuelle des pays mentionnés ci-dessus: une sorte d'articulation entre les monopoles inter et supra-nationaux qui contrôlent l'industrie manufacturière et l'Etat qui contrôle "l'industrie de base", avec évidemment des bénéfices pour les premiers, tant que l'Etat ne définira pas une politique nationaliste plus consistante.

Dans ces perspectives, la Junte a adopté certaines mesures qui affectent de différentes manières les entreprises industrielles. En premier lieu, au tout début du régime, on a établi une sévère restriction des importations en suspendant celles des produits manufacturés dans le pays même, et en réduisant celles des biens non produits dans le pays qui étaient jugés superflus.

Bien que cette mesure fût destinée avant tout à diminuer les dépenses en devises et à stabiliser la monnaie, ses effets furent positifs pour les entreprises industrielles: ce fut le seul secteur qui, au milieu de la baisse générale de la croissance économique, et malgré la chute de la demande de biens d'équipement causée par la diminution de la capacité de consommation

(21) Peruvian Times, March 13, p. 2

intérieure, a pu maintenir une augmentation de production de 5.1% dans son ensemble.

Lors du renouvellement des accords avec le FMI en octobre 1968, immédiatement après le coup d'état, dans le cadre de la politique antiinflationniste à laquelle ils ont donné lieu, le gouvernement a resserré le crédit, obligeant la Banque Commerciale à augmenter l'encaisse. Cette mesure a affecté principalement le commerce et l'industrie, particulièrement les petites et moyennes entreprises.

La contraction du crédit est toujours en vigueur dans ses lignes générales. Mais, depuis octobre 1969, le Ministère de l'Economie et des Finances a entrepris un assouplissement graduel du crédit, avec une politique d'adjudication sélective. A partir de ce moment, la Banque Commerciale a commencé à augmenter ses fonds avec des dépôts de la Trésorerie Fiscale.

Cette politique de crédit sélectif favorise fondamentalement le secteur le plus productif et le plus moderne de l'industrie qui est justement celui qui se trouve sous contrôle du capital impérialiste. Il se produit alors dans le pays deux phénomènes parallèles et imbriqués: d'une part une fusion active des entreprises les plus importantes, et de l'autre, la réduction de la capacité de production des entreprises moyennes qui réduisent les journées de travail, (spécialement dans le textile qui opérera à 40% de sa capacité installée contre 60% en 1968). En même temps, de nombreuses entreprises à capacité financière moindre font faillite.

D'octobre 1968 à mars 1970, 51 entreprises ont fusionné dont 14 dans l'industrie manufacturière, et 9 dans la farine de poisson. Pour la même période, 73 entreprises ont fermé, 181 se sont réduites et 54 ont suspendu leurs activités.

Cette tendance à la fusion des entreprises se développe parallèlement au processus de "merging" des entreprises-mères impérialistes. On ne dispose pas de données suffisantes pour évaluer le nombre et la taille des entreprises qui opèrent au Pérou et dont les maisons-mères se fusionnent en conglomérats dans les

métropoles. A titre d'illustration, on peut mentionner la récente déclaration de la Pirelli Peruana Ice, S.A. de Milan, la Société Internationale Pirelli S.A., et Basiler et Dunlop; Tenant Peru (USA) et Oerliken cie (Belgique), dont la dernière déclare contrôler 80% du marché péruvien d'électrodes, signèrent récemment un contrat similaire. (22)

Comme on peut le remarquer, l'actuelle politique de crédit de la Junta favorise largement le processus de contraction des entreprises dans l'industrie, et par la même, l'accentuation de la prédominance impérialiste dans cette branche de l'économie du pays. On en déduit aisément que les entreprises qui ferment leurs portes ou réduisent le volume de leurs activités sont celles dont la capacité financière et technologique est la plus basse: précisément celles dans lesquelles les capitaux péruviens sont majoritaires. En revanche, les entreprises qui fusionnent et concentrent entre leurs mains des ressources croissantes et la partie substantielle du marché, sont justement, les entreprises impérialistes ou celles dans lesquelles le capital natif a une participation tout à fait subordonnée.

La mise en place récente du Pacte Andin, auquel participe le Pérou et dont le siège est à Lima, compte avec l'appui enthousiaste du gouvernement actuel. Le Pacte a été élaboré dans le but de favoriser la croissance industrielle des pays membres en développant un marché de biens de consommation constitué par la population de l'ensemble de ces pays. Ceci signifie que la capacité productive de chaque pays doit s'accroître rapidement et, pour cela, requiert, rationalisation, technification, réorganisation des entreprises et de la structure de la production industrielle toute entière.

Dans les conditions actuelles, et si les tendances que l'on vient de mentionner se maintiennent, cela signifierait normalement, dans le cas du Pérou, le développement de la concentration des entreprises industrielles, l'élimination des entreprises de faible capacité productive, le partage du marché entre les en-

(22) Ibidem., page 3.

treprises puissantes; autrement dit, une possibilité plus grande encore de consolidation et d'expansion de l'entreprise impérialiste sur l'industrie péruvienne: en effet, les entreprises privées natives ne pourraient en aucune façon, avoir la capacité nécessaire pour concurrencer avec succès les entreprises métropolitaines. Le contrôle de l'industrie manufacturière par l'Etat, ou la gestion de celles-ci par les travailleurs, seraient la seule manière d'empêcher ou de réduire cette domination. Entre temps, la Junte continue à stimuler l'investissement privé dans l'industrie.

Dans le cadre de ce processus de concentration industrielle, la Junte a récemment décidé de réorganiser l'industrie de montage des véhicules à moteur qui est entièrement aux mains des étrangers. Une telle réorganisation implique la réduction du nombre de modèles assemblés, l'établissement d'un contrôle des prix, l'interdiction d'importer les matériaux que le pays produit ainsi que l'obligation d'arriver plus tard à la fabrication de l'ensemble des pièces d'assemblage dans le pays même. De plus, à partir de l'année prochaine, le pays doit produire un modèle populaire d'automobile dont le prix ne doit pas dépasser 1000 dollars.

Cet ensemble de mesure, en dehors du fait qu'elles éliminent le caractère "d'enclave" des industries de montage et qu'elles favorisent les secteurs moyens de la population, auxquels est évidemment destiné ce modèle populaire d'automobile, impliquent nécessairement une concentration rapide dans cette branche de l'industrie. Il y avait jusqu'à 13 usines de montage, en grande majorité nord-américaines mais aussi japonaises, mais à partir de maintenant, on envisage qu'il ne restera que trois entreprises importantes.

Ces mesures ont été présentées par la Junte comme une "péruanisation" de l'industrie automobile. Visiblement, ce terme est utilisé exprès, en référence à l'élimination du caractère "d'enclave" des entreprises étrangères opérant au Pérou. On y voit la possibilité d'une plus grande intégration organique de

ces entreprises et de ces branches de la production dans l'économie du pays. Cependant, la propriété reste aux mains du capital étranger. D'autre part, des mesures semblables ont déjà été prises en Argentine par les mêmes entreprises, et récemment au Chili, sans que, dans ces deux cas, l'on puisse parler d'une politique nationaliste.

En matière de commercialisation internationale de la production manufacturière du pays, une question liée au Pacte Andin, les perspectives ne sont pas encore définies. Cependant, la Junte a fait savoir qu'elle se proposait de stimuler l'exportation des biens "non traditionnels", c'est à dire, industriels. Pour cela, elle se donne comme but à moyen terme, d'exporter ces produits pour une valeur de 200 millions de dollars. En même temps, on accorderait des facilités à l'importation des biens de capitaux indispensables aux industries prioritaires définies par les plans, selon les textes des projets de loi qui ont circulé parmi les industriels.

En matière de politique industrielle, il faut également signaler que les plans de la Junte comprenaient une "réforme de l'entreprise" qui était, avec la réforme agraire, la pièce maîtresse de sa politique de réformes. Cette seule idée suscita immédiatement une nuée de protestations de la part des industriels et de leurs porte-voix dans la presse. Le gouvernement fit alors savoir que cette réforme ne serait pas réalisée immédiatement, mais selon un processus lent et graduel, et n'impliquerait pas non plus la coopérativisation des entreprises non touchées par la loi de réforme agraire.

A ce propos il y eut des déclarations insistantes de la part des autorités principales et en particulier, du Ministre de l'économie et du Ministre des affaires étrangères. Cependant, en fait, on ne sait rien jusqu'à maintenant, de cette réforme. (S'il faut en croire les rumeurs, on attribue à quelques unes des personnalités les plus influentes du gouvernement, la déclaration qu'il s'agirait de mesures destinées à promouvoir l'harmonie des intérêts entre industriels et travailleurs.)

Politique générale face à l'investissement étranger

Les projets et les mesures effectivement mises en pratique par la Junte, relatives aux investissements étrangers privés, montrent bien que, de même qu'on tend à éliminer le caractère "d'enclave" des entreprises étrangères opérant au Pérou, de même, les investissements étrangers en général, ne pourront échapper aux pressions qui se manifestent en faveur d'un réinvestissement plus important des profits obtenus à l'intérieur même du Pérou.

Dans son discours du 28 Juillet 1969, le Président Velasco a déclaré "qu'il fallait rationaliser les investissements des capitaux dans nos pays. Même s'ils créent des foyers de modernisation économique, ils ne sont en fait, actuellement, qu'un mécanisme de succion de la richesse des pays Latino-américains. Paradoxalement, malgré notre condition de nation en voie de développement, nous sommes en réalité exportateurs de capitaux et sources de financement du développement spectaculaire des pays hautement industrialisés. Les richesses de l'Amérique Latine servent à stimuler le développement des autres régions du monde, qui agissent en tant que zones d'expansion de l'industrialisation moderne..." En conséquence, les investissements étrangers doivent se faire sous des formes qui garantissent la juste participation de nos pays aux richesses produites par eux et leurs habitants."

Le ministre de l'économie et des finances cependant, dans un discours prononcé à la réunion annuelle du Front Monétaire International et de la Banque Mondiale, (en septembre 1969) a insisté sur le fait que les mesures monétaires et fiscales prises par le régime, avaient pour but d'obtenir la confiance

des investisseurs étrangers et que les réformes de structure projetées offraient à ceux-ci des possibilités encore plus grandes. Soutenant que l'effort intérieur était insuffisant pour répondre aux nécessités d'investissement au Pérou, il ajouta: "Nous déclarons à tous les pays développés du monde, sans discrimination aucune que les portes de notre patrie sont ouvertes à l'investissement étranger..."

Il semblerait donc que la politique de la Junte face aux investissements étrangers privés se trouve dans un difficile équilibre entre, d'une part l'obligation de subordonner ses capitaux aux nécessités de transformations structurelles du pays, et d'autre part, la subordination de ces transformations aux possibilités plus larges que leur ouvrirait le capital étranger. La première solution imposerait le contrôle national des investissements étrangers; la deuxième conduirait en fin de compte, au contrôle par l'impérialisme des changements structurels et dans ce sens, prendrait un caractère de modernisation et de réajustement du système; ce serait effectivement, alors, un terrain fertile pour l'accumulation capitaliste.

De toutes façons, la réduction des marges de profits exportables pour le capital étranger au Pérou suppose un changement important dans l'attitude, tant du gouvernement, que des investisseurs. Un réinvestissement plus important des profits à l'intérieur du pays supposerait, en dehors des bénéfices des investisseurs, une plus grande disponibilité de capitaux et une possibilité plus grande d'accroissement de certains secteurs de l'économie péruvienne.

Cependant, il ne faut pas oublier, dans l'évaluation de ce qu'implique une telle politique face au problème global de l'impérialisme, que tout ceci se passe au moment même où se

développe à l'intérieur de la bourgeoisie impérialiste des groupes de caractère inter et supranational, autrement dit; qui ne répondent pas nécessairement aux intérêts impérialistes nationaux et tendent à agir comme groupes cosmopolites -(26)- par exemple, ADELA en Amérique Latine.

Tout ceci signifie que la politique formulée sur ce point par la Junte, même si elle pouvait affecter partiellement les intérêts des investisseurs étrangers d'un pays impérialiste pris séparément, (au Pérou, l'impérialisme nord-américain) favoriserait en revanche les investissements de type supranational. En effet, même pour les premiers, le type d'organisation des entreprises qui se développe actuellement dans le capitalisme métropolitain, permet qu'un secteur croissant de la bourgeoisie impérialiste n'ait pas besoin de l'exportation de la totalité de ses bénéfices pour augmenter son accumulation de capital.

On peut voir à travers les principales mesures adoptées par la Junte, la forme que commence à prendre, dans la pratique, cette politique de "nationalisation" des investissements privés étrangers et ses conséquences sur les bénéfices de ceux-ci.

I. Le décret-loi I7854 "autorise l'investissement d'une partie des bénéfices nets de chaque opération libre de tout impôt dans d'autres activités manufacturières, y compris dans d'autres entreprises industrielles ainsi que dans l'intégration verticale de l'industrie et dans des installations destinées à fournir les services indispensables à l'implantation de nouvelles usines qui entraînent une réduction des coûts de production ou de commercialisation des entreprises." (27)

2. Plus significatif encore, le décret -loi I7475 octroie des "exonérations et des avantages aux entreprises de services multinationales déjà établies ou qui vont s'établir dans le pays, (Lima est le siège latino-américain de la ADELA) et dont les capitaux sont constitués, dans le cas d'actionnaires étrangers, de ressources provenant exclusivement de l'extérieur. Ceci permet que les contrats d'opérations réalisées par des personnes ou des entités étrangères... soient exonérées d'impôts et accorde un régime tributaire spécial aux techniciens et fonctionnaires qui viennent dans le pays..." (28)

3. Le décret suprême 049-69 libère les entreprises de l'impôt sur le revenu pour les opérations de crédit effectuées avec des entités industrielles et financières étrangères. (29)

4. Par le décret-loi I7665, sont exonérés des 10% de surtaxe les "importations de biens de capitaux que le pays ne produit pas et financés par au moins 90% de crédit extérieur, pour une durée de 4 ans au moins, et à un taux d'intérêt qui ne soit pas supérieur à 3% du taux préférentiel." (30) (souligné par l'auteur.)

(26) Sur ce sujet, voir QUIJANO A. "Redefinición de la Dependencia y Marginalización en América Latina" et MANDELL "International Capitalism and Supranationality", Socialist Register, 1967.

(27) "exposition sur la situation économique et financière du pays" du ministre de l'économie et des finances, Général Francisco Morales Bermúdez (El Peruano, 16 oct. 1969).

(28), (29), (30). Ibidem.

5. On a établi "des garanties de disponibilités de devises pour les entreprises aussi bien nationales qu'étrangères pour le paiement des services dûment justifiés à l'intérieur ou à l'extérieur du pays, étendant cette garantie dans le cas des entreprises étrangères au paiement des capitaux investis, des intérêts, des profits..." (31).

Ainsi, s'ils ne réinvestissent pas plus dans le pays, les investisseurs étrangers n'auront pas moins de bénéfices. Sans doute, la production du pays pourra s'accroître dans une certaine mesure. Mais le bénéfice de cet accroissement pourrait ne pas profiter au pays. (32).

Dans le cadre de cette politique, la Junte fait actuellement des efforts évidents pour obtenir des investissements de différentes sources étrangères, c'est à dire, pour attirer des capitaux, européens et japonais principalement, en dehors des capitaux américains.

Comme on le sait, les investissements étrangers privés étaient et sont toujours en majorité, d'origine nord-américaine. Ainsi, pour la majorité de la population péruvienne, la notion même d'impérialisme est associée à peu près exclusivement à la domination nord-américaine.

(32). De 1956 à 1965, les bénéfices des investissements totaux dans le pays sont passés de 9,9% à 19%. Les investissements nord-américains en particulier, ont des bénéfices de 532 millions de dollars US dont seulement 138 millions ont été réinvestis au Pérou. La réduction des bénéfices exportables affecterait ce secteur de l'impérialisme en tout premier lieu mais cela ne diminuerait pas l'accumulation du capital entre les mains des entreprises étrangères, comme on peut le voir par les taux annuels de profit.

La Junte a envoyé dans les pays européens plusieurs missions pour persuader leurs investisseurs du bien-fondé de l'investissement au Pérou. De leur côté, des missions japonaises, canadiennes et scandinaves se sont rendues récemment au Pérou pour étudier les possibilités d'investissement.

Il est évident que cette ouverture de la Junte vers les investisseurs européens et asiatiques exprime le désir de réduire l'impact nord-américain sur le contrôle de l'économie du pays, et aussi, d'obtenir une marge de manoeuvre plus grande face à cet impérialisme.

En ce sens, il semblerait que l'attitude et le comportement du régime face à l'impérialisme s'acheminent fondamentalement vers l'affrontement avec les formes traditionnelles et avec l'exclusivité nord-américaine dans la domination impérialiste de l'économie péruvienne.

La multilatéralisation du commerce extérieur.

Dans le cadre de cette même politique, la Junte a réussi à développer rapidement les relations commerciales avec les pays de l'Europe de l'Est. (Ceci avait déjà commencé sous le régime antérieur.)

L'établissement de relations diplomatiques avec les pays dits socialistes de l'Europe de l'Est et la signature d'accords de commerce et de crédit avec la majorité d'entre eux n'est pas un trait du Pérou exclusivement; la plupart des pays les plus importants d'Amérique Latine, y compris ceux dont les gouvernements sont les plus conservateurs et anti-populaires l'ont déjà fait auparavant.

De telles relations avec les pays de l'Europe de l'Est n'impliquent donc pas l'existence d'une ligne politique de portée plus grande face à l'impérialisme.

En effet, jusqu'à présent, rien ne laisse prévoir que la Junte ait l'intention de rompre avec le marché international contrôlé par la bourgeoisie impérialiste, ni que les pays de l'Europe de l'Est cherchent à faire pression, dans ce sens, sur le gouvernement péruvien ou des autres pays d'Amérique Latine.

La signification exacte de ces nouvelles relations diplomatiques et commerciales semble être, comme pour les autres pays latino-américains qui ont établi avant le Pérou ce type de relations, la multilatéralisation du commerce extérieur, sans pour autant rompre avec le marché international contrôlé par l'impérialisme, et aussi, une marge de manoeuvre relativement plus importante face au principal pays impérialiste.

Ce n'est que dans le cas où la Junte décidait d'établir le contrôle d'état sur le commerce extérieur du Pérou, que ce type de relations aurait une signification différente; en effet, dans ce cas, un affrontement radical avec l'impérialisme serait inévitable. Les tentatives actuelles pour contrôler le commerce international de quelques produits d'exportation péruviens (le cuivre principalement, et peut-être la farine de poisson), pourraient, d'une certaine façon, introduire un élément important dans ces relations.

Tant que les entreprises privées sous l'emprise de l'impérialisme contrôleront les ressources productives du pays, la multilatéralisation du commerce extérieur servira

en premier lieu à l'accumulation capitaliste privée, malgré les avantages retirés par l'état en matière de devises et impôts. Voilà la question essentielle.

Attitude de l'impérialisme face au régime.

Dans ses relations avec le régime, l'attitude de l'impérialisme américain, tant du point de vue de l'état impérialiste que de la bourgeoisie en tant que telle, s'est caractérisée dès le début, par un mélange souple de diplomatie prudente et de blocus financier réticent.

D'une part, le gouvernement américain menaçait d'appliquer l'amendement Hickenlooper comme représailles à l'occupation des gisements et installations de la International Petroleum Company (IPC), à Talara. Quelques secteurs de l'administration impérialiste ont même demandé l'application de l'amendement Pelly en réprobation à l'arraisonnement des bateaux californiens dans les eaux péruviennes et la suspension de l'aide militaire au Pérou.

Cependant ces mesures ne furent appliquées formellement à aucun moment, et lors d'une visite récente au Pérou, M. Meyer, sous-secrétaire d'état aux affaires latino-américaines a déclaré publiquement que l'amendement Hickenlooper était inapplicable et dénué de sens. C'était pourtant ce même personnage qui, lors de réunions du Sénat nord-américain au mois d'avril 1969, avait annoncé l'application inévitable d'une telle mesure; ceci bien que la Junte ait déclaré l'expropriation non seulement des gisements et installations de raffineries de l'IPC, mais aussi, (et ceci après la menace d'application de l'amende

ment), du réseau de distribution de pétrole et dérivés contrôlé par cette entreprise à l'intérieur du pays: malgré l'expulsion des missions militaires nord-américaines comme représailles à la menace de suspension de l'aide militaire, bien que la visite de Rockefeller au Pérou ait été déclarée indésirable, et, un peu plus tard, l'expropriation des latifundias sucrières nord-américaines dans la côte nord du pays.

D'autre part, cependant, les principales ^{institutions} financières et de crédit internationales, contrôlées par les États Unis, suspendirent les opérations avec le Pérou, (immédiatement après l'expropriation de l'IPC), et entravèrent les démarches pour le refinancement de la dette externe du Pérou. Cette situation persiste en partie seulement, car la dette du Pérou a été refinancée et les demandes de crédits commencent à être satisfaites.

On peut comparer cette attitude diplomatique prudente, jointe à un certain blocus financier, qui n'a cependant pas conduit à un affrontement dans les relations avec la Junte, à l'intervention yankee au Guatemala quand on toucha aux intérêts de la United Fruit, à l'invasion de Cuba, à l'invasion des marines à Saint Domingue, face à un essai de gouvernement constitutionnel de la part d'un secteur des Forces Armées, et à la présence nord-américaine dans la destitution de Goulard au Brésil. Quelque chose semblait avoir obligé l'état impérialiste le plus puissant du monde à changer de ligne de conduite. Il y a quelques années, peut-être le "lobby" pétrolier aurait-il obtenu facilement la punition d'un régime qui osait toucher à ses intérêts.

En réalité, plusieurs facteurs se sont modifiés,

entravant la capacité de répression de l'impérialisme nord-américain. Nous les énumérons d'une façon succincte:

1. La réduction de l'hégémonie nord-américaine dans le champ capitaliste international, résultant tant de ses difficultés économiques croissantes, de l'aggravation de l'inflation, des menaces de récession, que de l'importance plus grande qu'ont prise, ces dernières années, d'autres pays impérialistes (Allemagne et Japon surtout) faceauxquels les USA sont obligés de réajuster leurs relations économiques.
2. Le discrédit jeté sur la politique interventionniste de l'état nord-américain, comme conséquence de la "sale guerre" qu'ils mènent au Viet-Nam, discrédit non seulement à l'étranger, mais aussi parmi la population nord-américaine elle-même.
3. Les difficultés croissantes en matière de politique interne ^{à cause} du refus des sentiments nationaux de la part de la jeunesse, du développement du mouvement et d'un début d'adhésion de certains secteurs du prolétariat blanc aux mouvements de contestation.
4. La détérioration probable de la cohésion politique de la bourgeoisie nord-américaine elle-même vis-à-vis des changements nécessaires dans ses relations avec les pays dominés, et aussi, d'une certaine manière, à cause des conflits qui commencent à se manifester entre la vieille oligarchie monopoliste et les secteurs de la nouvelle bourgeoisie, plus agressifs et plus modernes, issus du développement de l'industrie aéronautique et de l'industrie de guerre.

5. Les nouvelles formes de domination impérialiste en Amérique Latine ne peuvent favoriser uniformément tous les groupes de la bourgeoisie nord-américaine qui opèrent dans la région; en conséquence, des différences d'intérêts et d'évaluation de la conjoncture de chacun de ces pays sont inévitables. Pour cette raison, l'état nord-américain est soumis à des pressions opposées et ne pourra développer une politique homogène en faveur d'un seul de ces groupes, surtout quand il s'agit de groupes liés aux formes traditionnelles de domination en Amérique Latine.

De cette façon, face à la réduction de son hégémonie sur tout le capitalisme international, l'impérialisme nord-américain doit, aujourd'hui, paradoxalement, accroître son exploitation sur l'Amérique Latine. Mais en même temps, un ensemble complexe et imbriqué de facteurs entrave sa capacité d'asservissement politique de chaque pays latino-américain.

Il eût été possible, malgré tout, que l'impérialisme nord-américain eût une réaction plus agressive si le régime péruvien avait assumé une position nettement anti-impérialiste d'une part, et si les agents du processus actuel, avec toutes leurs incohérences, avaient été différents ou plus faibles. Dans le premier cas, les contradictions d'intérêts entre les secteurs de la bourgeoisie impérialiste auraient donné lieu à une politique de classe commune. Dans le deuxième cas, on aurait essayé d'éliminer les arêtes les plus saillantes des tendances nationalistes et réformistes du régime péruvien.

Ainsi, si un gouvernement civil avait entrepris les mêmes mesures sans accord préalable des Etats Unis, il y aurait toujours eu la ressource d'un coup d'état militaire (comme il en existe de nombreux cas en Amérique Latine et ailleurs). Mais c'était précisément les Forces Armées qui avaient entrepris ces actions. Si elles avaient présenté un point faible quelconque, il aurait été facile d'opposer un secteur à l'autre (Saint Domingue). Mais au Pérou la situation était différente parce que le groupe au pouvoir paraissait assez uni, au moins en ce qui concerne ces mesures spécifiques.

Face à un régime avec des traits nationalistes, mais qui, en même temps, affirmait son intention de maintenir les bases de l'ordre économique et social existant, il était difficile pour l'état et pour la bourgeoisie nord-américaine elle-même de trouver une ligne d'action définie et cohérente. L'expérience cubaine dont l'évolution était due pour beaucoup de gens à la rigidité de la réaction nord-américaine, était aussi, probablement, un exemple dont il fallait tenir compte, un avertissement de maintenir une ligne souple et prudente, en attendant mieux.

Ces facteurs permettaient d'expliquer pourquoi, au moment même où l'IPC intensifiait sa campagne contre le gouvernement péruvien, des personnalités politiques influentes, à l'extérieur et dans l'administration actuelle de ce pays, s'opposaient aux demandes de cette entreprise, et l'accusaient de manoeuvres indéfendables au Pérou. (Richard Goldwin dans ses interventions aux sessions du sénat, nord-américain, les hésitations de Frank Church président du sous-comité du sénat pour les affaires latino-américaines ainsi que celles du sénateur Fulbright dans ces mêmes réunions.)

Quand la réforme agraire fut décrétée et que, immé-

diatement après, les latifundistes de la côte furent expropriés, et l'on touchait ainsi plusieurs entreprises nord-américaines, la mesure fut largement applaudie aux Etats-Unis. Il est significatif que, dans Wall-Street Journal, parurent des éditoriaux appuyant cette mesure mais signalant surtout qu'elle permettait la stabilisation socio-politique du Pérou, ce qui favoriserait les possibilités futures d'investissement nord-américain dans ce pays, l'instabilité socio-politique étant le principal problème pour les investisseurs. Si l'on se souvient des déclarations du ministre de l'économie et des finances à la réunion annuelle du FMI et de la Banque Mondiale, Wall-Street Journal n'était peut-être pas tellement loin de la vérité.

Quant au reste de la bourgeoisie impérialiste européenne, canadienne ou japonaise, elle ne fut à aucun moment affectée par les mesures prises par la Junte; l'autonomie relative croissante de ces bourgeoisies face à l'hégémonie nord-américaine leur permet d'agir plus librement dans le monde sous-développé. Les premiers instants de surprise passés, l'évolution de la situation péruvienne leur laissait entrevoir des conditions favorables. En effet, le Japon a établi des contacts avec la Junte en vue de plusieurs opérations de financement, notamment pour l'élargissement des installations de raffinerie de pétrole et d'acier, et ses missions ont laissé entendre qu'au Pérou, l'investissement privé japonais se développerait, en partie dans les entreprises mixtes, dans l'exploitation du cuivre, la pêche, et d'autres activités. Des capitaux allemands contrôlent les très riches gisements de phosphates de Senchura par le biais de l'entreprise Bayovar. Des capitaux scandinaves sont en train d'élargir leur rayon d'action dans le pays, surtout dans le commerce et dans quelques industries mécaniques. Enfin, des missions de différents

pays européens sont récemment allées au Pérou explorer leurs possibilités d'investissement.

Tout cela serait impossible si l'hégémonie nord-américaine était aussi absolue qu'il y a quelques années, après la deuxième guerre mondiale, ou si le régime avait élaboré une politique résolument anti-impérialiste.

Finalement, dans cette énumération, on doit signaler la présence croissante de l'Union Soviétique et des pays de l'Europe de l'Est en Amérique Latine. Certes, ces pays ne s'orientent pas vers une compétition antagoniste avec les intérêts impérialistes dans cette région; la conjoncture actuelle de réajustement des forces inter-impérialistes et de redéfinition des rapports de dépendance en Amérique Latine leur permet d'y élargir leurs relations commerciales, sans entrer en conflit avec l'impérialisme, et sans chercher à le faire (33).

Etant donnée la structure de domination économique en Amérique Latine, ces nouvelles relations commerciales avec l'Europe de l'Est, en même temps qu'elles élargissent les marges de manoeuvre des états "nationalistes", ne peuvent manquer de favoriser les entreprises impérialistes. Comme celles-ci contrôlent la majeure partie des ressources et les mécanismes du commerce extérieur des produits latino-américains,

(33) De source officieuse, on dit que l'Union Soviétique aurait refusé toute possibilité d'aide financière à un projet d'exploitation du cuivre par l'Etat, lors de la discussion du contrat de Cuajone.

elles peuvent obtenir des avantages effectifs dans le développement de ces relations commerciales.

La grande bourgeoisie impérialiste, nationale ou supranationale, protagoniste et auteur des tendances actuelles de changements qui se manifestent dans le caractère concrèt du mode même de production capitaliste dans les pays métropolitains, dans les rapports de pouvoir entre les groupes hégémoniques ainsi que dans les modèles de domination de l'AL, est sans aucun doute dans une position privilégiée pour se rendre compte clairement du genre de bénéfices (ou non) qu'elle peut tirer d'un processus comme celui qui a lieu actuellement au Pérou, et des réajustements qu'elle doit apporter à son attitude pour rendre effectifs ces bénéfices.

Vers une "dépendance négociée"?

Il y a plusieurs années, dans le journal le plus réactionnaire du Pérou, "La Prensa", Federico Cesta Laurent, alors journaliste, aujourd'hui chef d'entreprise, lança une phrase ironique mais correcte sur les relations entre le Pérou et les USA: "ce qui se passe, disait-il, est que, quand les USA nous disent "asseyez-vous", nous nous couchons."

Les mesures mises en pratique, de même que les intentions exprimées par la Junte constituent un changement évident quant à la caractérisation antérieure de la situation. Pour la première fois dans l'histoire péruvienne de ce siècle, le Pérou possède un gouvernement capable de s'asseoir calmement face au principal dominateur du pays, et capable même de rester debout face à ses menaces.

Mais aussi, les événements mettent en relief le fait que ce gouvernement ne va pas jusqu'au point de sortir en claquant

la porte de la demeure dont le propriétaire principal est l'Oncle Sam.

Sans préjuger des intentions non déclarées, les mesures prises jusqu'à maintenant par la Junte en matière de politique ^{économique} peuvent s'inscrire parfaitement dans le processus que nous avons appelé "redéfinition des rapports de domination impérialiste" en Amérique Latine. Si cette politique va de l'avant dans la même voie, il pourra en résulter un nouveau type d'articulation du Pérou dans le système impérialiste et une structure économique dépendant d'une façon nouvelle de cette articulation. Cette dépendance serait sans doute moins vexante pour la sensibilité nationale des secteurs intermédiaires de la société, car, sans "enclaves", plus organique et plus complexe: plus "moderne".

Mais le prix de ce jeu impliquerait d'autre part, le renforcement de la capacité d'intervention de l'Etat Péruvien en matière d'économie et de relations économiques avec les autres pays. Si les tentatives actuelles de contrôle étatique des industries de base se concrétisent, (en ce qui concerne la commercialisation internationale de certains produits clés: cuivre, farine de poisson...) l'Etat péruvien pourrait acquérir un pouvoir suffisant pour surveiller de près les rapports entre travailleurs et chefs d'entreprises ainsi qu l'orientation des investissements vers les différents secteurs économiques et les relations avec les autres pays. Jusqu'à maintenant, l'Etat péruvien manquait à peu près complètement d'un tel pouvoir effectif.

Autrement dit, l'Etat péruvien aurait la possibilité de négocier ses modalités d'appartenance au système impérialiste. C'est ce qu'on peut déduire de certaines déclarations d'intention des dirigeants péruviens. Le Général Velasco dans son

discours du 28 juillet 1969, proposait trois types de mesures comme condition au maintien du Pérou dans l'ordre social existant: l'amélioration des "termes d'échange" commerciaux de Amérique Latine avec le reste du monde, la réduction des barrières commerciales entre les pays latino-américains et la rationalisation des investissements étrangers." Ces trois mesures, a-t-il dit à cette occasion, sont la meilleure solution au problème d'une pauvreté généralisée croissante qui peut rendre virtuellement inévitable l'alternative d'autres formes d'organisation politique, économique et sociale. que nous ne souhaitons pas, et dont la présence dans l'actuelle situation latino-américaine pourrait représenter un sérieux danger pour l'unité de tout le continent". (le souligné est de l'auteur.)

Autrement dit, la dépendance ne sera pas supprimée, mais, pour se maintenir, elle doit se modifier de façon importante. Les termes de cette modification sont un point à négocier et l'Etat péruvien devient le principal protagoniste de cette affaire.

L'Etat est cependant une sphère d'action dans laquelle participent, convergent ou se concurrencent des groupes sociaux concrets dont le nombre, les possibilités d'influence et de contrôle, le style et le mode de participation dans cette sphère institutionnelle dépendent des caractéristiques concrètes de la structure socio-économique de base, et des circonstances concrètes qui caractérisent un moment historique donné. L'attitude de l'Etat dépend en conséquence des groupes et des intérêts sociaux concrets qui, dans un moment déterminé, ont une influence et ou, exercent un contrôle sur l'appareil d'Etat et de la mesure dont chacun de ces groupes y participe.

En Amérique Latine ceci est un des problèmes les plus difficiles à saisir au stade actuel de la recherche sociale, car à la complexité de la trame économique-sociale de ces pays, aux décalages dans le processus de définition des rapports de classe, s'ajoute, pour compliquer encore le tableau, le problème national impliqué dans le système impérialiste. Bien sûr, il ne s'agit pas ici de discuter théoriquement ce problème. (34)

Par contre, il faut signaler que la capacité plus ou moins grande de l'Etat à intervenir de façon explicite et délibérée dans le réajustement et le maintien des relations de domination auxquelles est soumis le Pérou, ne dépend pas seulement des tendances générales de changement dans l'arène économique, mais aussi des relations politiques existantes entre les groupes sociaux du Pérou, et entre ceux-ci et les groupes qui dominent le système impérialiste dans son ensemble.

En conséquence, il pourrait arriver que, dans le processus même dans lequel l'Etat se renforce, les intérêts concrets qui le contrôlent n'aient pas un caractère national, comme cela semble être le cas dans certains pays les plus importants d'Amérique Latine. Une articulation politico-économique entre un réseau de monopoles impérialistes et l'Etat contrôlant une partie importante de l'économie; sup-

(34) Ce problème est traité dans "crisis de la Hegemonia Politica en America Latina" (publiée en 1970). Quelques ^{idées} sont avancées dans "el Marco Estructural de la Participacion Social en America Latina" sur le changement des bases sociales concrètes de l'Etat en AL. (Document du Symposium OII, colegio de Mexico, oct. 1969)

pose nécessairement que cet Etat soit suffisamment fort et plus fort encore qu'auparavant, plus structuré organiquement, plus efficace, mais aussi, ^{qu'il} ait un caractère moins national qu'auparavant. La séparation entre Etat et Nation peut-être un processus nécessaire, c'est-à-dire inévitable, si la structure de dépendance devient plus profonde et plus complète. La dépendance néo-coloniale suppose un Etat adéquat, autrement dit, un Etat national-dépendant mais surtout, dépendant. N'est-ce-pas, par exemple, ce qui se passe au Brésil?

Mais si les circonstances politiques aboutissaient, comme c'est peut-être le cas aujourd'hui au Pérou, à une situation où l'Etat serait sous le contrôle de groupes concrets n'ayant ^{pas} des intérêts sociaux et nationaux fermes et précis, avec une participation considérable des groupes d'orientation nationaliste, il pourrait y avoir pour l'Etat une marge de négociation relativement large.

Dans ce dernier cas, le problème réside dans les possibilités de stabilité et de durée d'une situation au cours de laquelle la domination impérialiste, non seulement ne disparaît ^{pas} mais même se renforce, au niveau de la structure économique. Abstraitement du moins, un tel tableau aboutirait nécessairement à l'un des deux extrêmes: ou une définition de l'attitude de l'Etat en termes de néo-colonialisme, ou un affrontement plus fort avec l'impérialisme. Cependant, il est évident que, comme le montre la situation péruvienne elle-même, les solutions hybrides, issues de combinaisons d'éléments très inégaux dans la situation latino-américaine et péruvienne pourraient apparaître. En tout cas, pas pour longtemps.

Il est évident que les deux alternatives supposent un déplacement de pouvoir entre les groupes qui participent à la

direction de l'appareil d'Etat. Pour essayer d'éclaircir le problème, il est nécessaire en conséquence, d'étudier les bases sociales du régime du Pérou, les relations politiques existant en son sein, et entre le régime et le reste de la société, les tendances selon lesquelles se définit cette situation particulière.

Jusqu'ici, on peut, sans trop d'hésitations, considérer ce fait comme un essai de négociation des termes de la re-définition de la dépendance. Cependant, ce qui se passe à partir de maintenant peut ne pas dépendre exclusivement de cela.

II. LA REDEFINITION DE LA STRUCTURE INTERNE DE DOMINATION ET DE CONFLIT

La politique face à la bourgeoisie native.

Avant le processus de réformes mis en place par la Junte Militaire, la classe dominante de la société péruvienne était dans son ensemble une bourgeoisie dépendante.

Avant la deuxième guerre mondiale, le secteur hégémonique à l'intérieur de cette classe était constitué par la bourgeoisie foncière qui contrôlait les ressources agricoles d'exportation, mais qui avait en outre des ramifications dans la banque et le commerce. La bourgeoisie industrielle était encore très réduite et de ce fait sa participation dans la définition des mécanismes de domination de cette classe très limitée.

La diversification et l'élargissement de la domination impérialiste sur l'économie péruvienne qui se développe après la deuxième guerre mondiale et surtout à partir des années 50 provoque une diversification de la structure économique dépendante elle-même et par conséquent, de la classe bourgeoise dépendante.

Les secteurs urbains-industriels surgirent et se repandirent avec une grande rapidité. Alors que les mines étaient intégralement sous contrôle et propriété des entreprises américaines, une croissance relative des secteurs bourgeois natifs à l'intérieur des secteurs urbains-industriels fut possible. Ceux-ci étaient associés aux investissements étrangers et sous leur contrôle. Ils étaient donc limités dès le départ dans leurs possibilités d'autonomie et de développement. Malgré cela, l'urbanisation accélérée du pays dans son ensemble (plus spécialement Lima-Callao et quelques villes de la côte) permit qu'avec les entreprises étrangères et sous leur hégémonie, se produise une extension des entreprises natives soumise au financement, à la technologie et à l'orientation impérialistes.

Les conséquences de ce processus sur la classe dominante furent la diversification de l'ensemble de cette classe et la réduction accélérée de l'hégémonie du secteur foncier, parallèle

lement à l'expansion des marges de participation des groupes urbains-industriels. Autrement dit, le caractère même de la classe bourgeoise dominante s'était modifié de façon évidente.

Dans ce même tableau, un processus de différenciation relative d'intérêts, de formes et de mécanismes de domination commencé à se développer à l'intérieur de la classe dominante.

Très schématiquement celle-ci pourrait être répartie de la façon suivante:

- 1.- La grande bourgeoisie foncière, propriétaire des ressources agricoles d'exportation que les entreprises étrangères ne contrôlaient pas directement, et implantée surtout sur la côte.
- 2.- La moyenne bourgeoisie foncière, propriétaire des ressources agricoles destinées au commerce interne, située en majeure partie dans la Sierra.
- 3.- La grande bourgeoisie industrielle, dépendante intégralement des investissements étrangers.
- 4.- La moyenne bourgeoisie industrielle assez diversifiée, mais de capacité financière réduite - donc de productivité limitée.

De nombreux liens financiers et familiaux existaient entre les différents secteurs. La bourgeoisie foncière avait une participation importante dans la banque et le commerce, ainsi que dans les mines et le pétrole. (35) Dans les secteurs urbains industriels, plusieurs groupes n'ayant plus de liens importants avec la bourgeoisie foncière avaient surgi et se développaient.

(35) On estime que de 45 groupes familiaux considérés comme le noyau dominant de la classe, environ 56% détenaient des actions à la banque et finances, 53% dans les assurances, 75% contrôlaient la propriété urbaine, 56% investissaient dans les entreprises commerciales, 64% dans les entreprises industrielles, 20% dans les mines, 12% dans le pétrole.

Voir : Sarfati, Magari et Bergman, Alma E. : Social stratification in Peru, Berkeley, Institut of International Studies, Univ. of California, 1969.

La politique économique de la Junte Militaire affecte de façon différente les divers secteurs de la bourgeoisie dépendante. Le trait le plus accusé de cette politique est sa définitive vocation "anti-oligarchique". C'est-à-dire, opposée à la bourgeoisie foncière et en particulier à son groupe hégémonique; parallèlement, sa tendance à stimuler les secteurs urbains-industriels et en particulier les groupes hégémoniques à l'intérieur de ces secteurs.

Dans tous ses discours, le chef du gouvernement a soigneusement délimité les divers groupes de la bourgeoisie dépendante du pays, en attaquant vigoureusement la bourgeoisie foncière et en proclamant son appui aux secteurs industriels. Les principales mesures effectives du gouvernement se sont nettement dirigées à provoquer la transformation définitive de cette classe, en faveur de l'hégémonie complète de ses secteurs urbains-industriels.

La réforme agraire commença précisément par affecter les grandes propriétés de la côte, assise de la grande bourgeoisie foncière. Néanmoins, les dispositions de la loi qui autorisent l'échange des bons contre des actions dans le secteur industriel (dans les entreprises contrôlées par l'Etat) d'une part, et des crédits pour l'investissement dans l'industrie contre des investissements en effectif correspondant à la somme équivalente par ailleurs, laissent - formellement du moins - à la bourgeoisie foncière la possibilité de se convertir en bourgeoisie industrielle.

S'il est vrai que, d'après les déclarations du gouvernement, les propriétaires fonciers ne font pas les investissements préconisés par la Junte, cela ne veut pas dire nécessairement qu'ils n'investiront pas au moment considéré par eux comme favorable, ni que l'ensemble de ce secteur adoptera cette attitude (36)).

(36) Selon des informations fournies par la Banque Industrielle, organisme chargé des échanges des bons de la dette agraire, à la fin de 1969 il y avait déjà plus d'une centaine de dossiers de demandes.

Si l'échange des bons devenait effectif, ceci impliquerait que même si la grande bourgeoisie foncière et une grande partie de la moyenne bourgeoisie disparaissaient de la scène péruvienne en tant que groupe social, en revanche la base sociale de la bourgeoisie industrielle et urbaine se verrait élargie, son caractère de classe se serait homogénéisé et épuré, en éliminant les conflits d'intérêts dans son sein.

La loi de réforme agraire n'élimine cependant pas l'ensemble de la bourgeoisie foncière. En même temps qu'elle élimine ses couches les plus puissantes, elle laisse intact un secteur relativement grand de la moyenne bourgeoisie foncière. En ce qui concerne la terre cultivable, les limites de propriété fixées par la loi (art. 28 à 34) sont de 165 hectares dans la Sierra et de 500 hectares sur la Côte. Pour les terres de pâturage, la loi fixe entre 1500 et 4500 hectares sur la Côte et dans la Sierra le nécessaire pour un élevage de 5000 à 15000 vaches.

Ceci dit, non obstant l'effective radicalisation en comparaison avec les autres réformes agraires d'Amérique Latine et l'énergie et rapidité mises dans son exécution, la réforme agraire péruvienne implique la liquidation des couches les plus importantes de l'oligarchie foncière, mais favorise en même temps la consolidation et l'expansion d'une couche relativement grande de la petite et moyenne bourgeoisie rurale. Cette couche peut devenir - comme dans d'autres pays auparavant, un frein effectif à la radicalisation du processus de changements pour une période considérable. C'est pour cela probablement que le Général Montagne, Premier Ministre et Ministre de Guerre déclara à la presse de Buenos Aires le 19 Juillet 1969: " Il n'y a pas une loi plus anti-communiste que la loi de réforme agraire, puisqu'elle est une barrière à l'avance du communisme. Elle servira à réfuter les affirmations de ceux qui qualifient d'extrémiste le gouvernement révolutionnaire".

En dehors de l'agriculture, les intérêts de la grande bourgeoisie n'ont pas été touchés. Dans un de ses discours le Général Velasco accusa "l'oligarchie" de conspirer contre le

Régime au moyen de la compression des investissements, du contrôle de la banque et de la presse. Mais les mesures prises envers la banque sont dirigées à réduire le contrôle étranger et quant à la presse, la seule expropriation fut celle des journaux "Expresso" et "Extra" qui n'appartenaient précisément pas aux groupes essentiellement fonciers. Parmi les journaux les plus importants, le quotidien "La Prensa" dirigé par le plus grand porte-parole politique des propriétaires fonciers, M. Pedro Beltrán Espantoso, n'a pas été touché.

En ce qui concerne les secteurs industriels de la bourgeoisie, la Junte Militaire a déclaré maintes fois son intention de les stimuler et de les protéger. En fait, la restriction des importations industrielles, les exonérations d'impôts sur l'importation de biens de capital industriel, les exonérations et les crédits sur l'exportation des biens manufacturés le confirment bien.

On a proclamé que la réforme agraire elle-même était destinée à élargir le marché intérieur pour la production industrielle, ce qui est évident. Mais il s'agit dans ce cas, d'un marché intérieur pour la production industrielle contrôlée par les entreprises. L'impérialisme et la bourgeoisie native dépendante en sont alors les bénéficiaires.

Néanmoins, à l'intérieur de cette tendance qui stimule la bourgeoisie industrielle-urbaine, la Junte a introduit un élément de discrimination entre les couches de ce secteur, par le biais d'une politique d'octroi sélectif de crédits pour la production industrielle. Comme on l'a déjà signalé, à partir d'octobre 1969, le Ministère de l'Economie et des Finances commença à assouplir la compression de crédits rigide que la Junte avait adopté en arrivant au pouvoir.

Cette compression drastique des crédits eut pour effet la baisse des placements à la "Banco Industrial" (de 1.3% en 1969 par rapport à l'année précédente); la stagnation des crédits industriels à la "Banco Comercial" au même niveau qu'en 1968 (15%) et la conséquente crise de liquidité du secteur industriel.

Ces mécanismes financiers et de crédit ont produit une baisse considérable du taux annuel moyen de la production industrielle globale (7% avant la décañie) à 5.1% en 1968 et à 1.9% en 1969. Mais cette baisse de la production industrielle globale n'affecta de façon uniforme chacune de ses branches, ni à l'intérieur de celles-ci chaque entreprise. (37)

En effet, alors que l'industrie textile réduisit de 20% l'utilisation de ses installations, l'industrie chimique se développa, ainsi que les industries automobile et mécanique en général. Dans les autres branches la diminution fut générale.

De la même façon, un nombre considérable d'entreprises et fabriques plus spécialement dans les branches dénommées "traditionnelles" par les économistes conventionnels (industries alimentaires, des vêtements) ferment leurs portes soit en suspendant directement leurs opérations, soit dans un nombre important de cas, en réduisant progressivement des sections et horaires de travail. (38)

Il n'est pas surprenant que ce soit dans ces branches de l'industrie et à l'intérieur de celles-ci dans les moyennes et les petites entreprises que se concentre précisément le plus fort contingent de la bourgeoisie native qui n'est pas intégrale^{ment} soumise de façon directe. Par contre, dans les industries les plus dynamiques, c'est-à-dire d'un haut niveau technique et de productivité élevée, la bourgeoisie native est directement soumise à la domination impérialiste ou bien, ce sont les entreprises de propriété étrangère celles qui contrôlent directement les ressources, la production et le marché. Ainsi, la politique actuelle de la Junte en voulant stimuler et protéger la bourgeoisie industrielle devient dans la pratique un mécanisme d'élimination de la moyenne et petite bourgeoisie industrielle, et de concentration du pouvoir dans les mains de la

(37) Les données correspondent aux travaux élaborés par la "División de Desarrollo Económico" de CEPAL pour le "Informe Económico" de 1969 et à l'exposé du Ministre de l'Economie et des Finances sur la Situation Economique et Financière du Pérou (El Peruano, le 10 Octobre 1969) et à son rapport plus récent (Février 1970) pendant une réunion avec les entreprises industrielles (OIGA, le 4 Mars 1970)

grande bourgeoisie industrielle, limitée à quelques petits groupes et entièrement soumise à la domination impérialiste.

L'attitude de la bourgeoisie native face au Gouvernement

Par des raisons évidentes, la bourgeoisie foncière est la plus mécontente du gouvernement actuel. Néanmoins on ne peut pas dire qu'elle ait montré une agressivité politique manifeste. Ce qui peut s'expliquer par la réaction prudente de l'impérialisme et l'acceptation tacite de la réforme agraire par celui-ci. Egalement par la difficulté pratique de développer une opposition directe et active dans des conditions difficiles et par le manque de solidarité manifeste des autres secteurs de la bourgeoisie.

L'opposition de ce groupe face à la politique de la Junte Militaire se manifeste par d'autres moyens. La réduction des investissements et la fuite de capitaux étant les mécanismes économiques les plus importants que le Général Velasco qualifia de "grand complot de la droite économique, leur stratégie anti-révolutionnaire, leur grande trahison à la cause du peuple péruvien..."(40)

Mais par ailleurs "l'oligarchie" n'a sans doute pas renoncé à la possibilité d'un coup d'état fait par les secteurs militaires qui lui sont attachés ou par les secteurs qui s'opposent à l'actuel groupe au pouvoir au sein de la Junte Militaire. Dès le début de l'année 1969, les porte-paroles des propriétaires fonciers dans la presse ont essayé de provoquer des divisions au sein du Cabinet et des Forces Armées, en alliance avec les groupes politiques les plus clairement pro-impérialistes du Régime qu'elles avaient renversé. Le Général José Benavides alors Ministre de l'Agriculture et digne représentant de

(38) Tableau N°5 de l'Appendice

(39) D'après les calculs de la CEPAL, les capitaux "sortis" du Pérou depuis le coup d'Etat s'élevaient à 180 millions de dollars.

(40) Discours du Général Velasco du 3 Octobre 1969 lors du 1er anniversaire du coup d'Etat.

l'oligarchie à l'intérieur du Cabinet reçut des éloges publiques et fut présenté comme leur leader sur le journal "La Pressa", organe de la bourgeoisie foncière du pays.

Si l'on croit les versions récemment diffusées à Lima à l'occasion de la manifestation de soutien au gouvernement du Général Velazco de la part des chefs et des officiers des Forces Armées au Palais du Gouvernement le 20 mars de cette année, cet acte serait le résultat de la répression d'un coup d'Etat de la droite qui se préparait et dont le chef serait précisément le Général Benavides.

En ce qui concerne les autres secteurs de la bourgeoisie péruvienne, on pourrait dire que leur attitude face à l'actuel régime s'est caractérisée par une attitude prudente, une sympathie réticente vis-à-vis des mesures de modernisation, et par des critiques plus ou moins ouvertes vis-à-vis des mesures politiques qui pourraient entraîner une plus grande radicalisation du processus; tout cela, en profitant des mesures économiques qui stimulent les investissements urbains-industriels. Dans l'ensemble, une attitude qui présente des traits fort semblables à ceux des groupes impérialistes les plus "modernes".

Les dirigeants des entreprises industrielles et commerciales regroupés dans la Sociedad Nacional et dans la Confederación Nacional de Comerciantes n'ont pas caché leur intérêt et leur sympathie vis-à-vis des mesures de modernisation du régime, ni leur crainte vis-à-vis des mesures annoncées concernant une "réforme de l'entreprise". La nomination du Président de la Sociedad Nacional de Industrias, M. Eduardo Dibós, comme Maire de Lima, après la suspension par la Junte des élections municipales, est peut être l'expression significative du rapprochement politique entre les industriels et la Junte Militaire.

Les directeurs de la Confederación Nacional de Comerciantes gardent une politique d'appui au Régime relativement plus cohérente, exprimée à plusieurs reprises dans des déclarations et même à l'occasion de leurs visites dans plusieurs pays, no

tamment au Chili, où le Gérant de cette Confédération déclara à la presse son total appui aux mesures de la Junte.(41)

Il est difficile d'établir l'attitude des chefs des petites et moyennes entreprises de l'activité urbaine-industrielle affectés par le processus de concentration; celui-ci suppose à long terme la réduction de ce secteur à l'intérieur de la classe bourgeoise et soumet entièrement les groupes restants à l'impérialisme. A en juger par les informations et les entretiens personnels, leur attitude oscillerait entre la sympathie vis-à-vis des mesures nationalistes du Régime et le mécontentement vis-à-vis des difficultés financières et de crédit provoquées par la situation actuelle.

On pourrait dire que la bourgeoisie native dans son ensemble se présente actuellement divisée en trois groupes principaux en ce qui concerne son attitude face au Régime et au processus déclenché:

En premier lieu, la bourgeoisie foncière alliée des groupes impérialistes les plus traditionnels, clairement opposée à la politique réformiste de la Junte et anxieuse de récupérer le pouvoir.

La grande bourgeoisie urbaine-industrielle, associée et dépendante des groupes impérialistes les plus dynamiques, qui donne un appui réticent au Régime et aux mesures qui la favorisent, mais qui ne cesse de réclamer "la modification de certains traits nationalistes et réformistes de la Junte comme prix de cet appui et d'une collaboration plus décisive.(42)

(41) L'actuel Président de la CONACO, M. Máximo Cisneros est le Président de APSA (Compagnie aérienne du Pérou), de la "Inmobiliaria Industrial S.A.", directeur de la "Conchán-California", entre autres (cf. "Peruvian Times", March 13, 1970, p.16)

(42) En réponse à la demande du Ministre de l'Economie et des Finances aux industriels à contribuer avec 80% des investissements nécessaires pour relever le taux négatif de croissance économique, le Président de la SNI, M. Eduardo Dibós, déclara: "...sur certaines conditions nuisibles pour les investissements se maintenaient, ces montants (des investissements privés, A.G.) n'atteindraient que le niveau dangereux de 4 milliards de soles, ce qui ne suffit pas pour élever le niveau de vie de notre population" (OIGA, le 6 Mars 1970)

Enfin, la moyenne bourgeoisie industrielle de la ville qui hésite entre le mécontentement dû à la détérioration de sa situation actuelle, et la sympathie par rapport aux mesures de modernisation du Régime, ainsi que par ses élans nationalistes.

De la même façon que les secteurs les plus "modernes" de la grande bourgeoisie sont capables d'évaluer les bénéfices que le régime actuel pourrait leur rapporter et les modifications nécessaires dans leur comportement pour rendre effectifs ces bénéfices, ainsi que les mécanismes les plus adéquats pour obtenir une attitude favorable du régime actuel, également la bourgeoisie native urbaine-industrielle plus étroitement associée à ces secteurs, semble aussi être le groupe d'intérêt le mieux placé pour se rendre compte du besoin de soutenir les mesures de modernisation de la Junte et des mécanismes de pression à utiliser pour défendre ses intérêts.

La politique de la Junte face aux groupes intermédiaires et dominés.

En ce qui concerne les secteurs intermédiaires de la société péruvienne, la Junte a adopté une politique assez définie dont les meilleures expressions sont la réforme agraire, la loi universitaire et l'incorporation politique et bureaucratique de nombreux groupes de ce secteur.

On a déjà signalé les effets que provoquerait la réforme agraire sur la consolidation et l'élargissement des secteurs ruraux moyens. Non seulement à cause des limites de propriété agraire non affectées, mais aussi par l'intention de coopérativiser les "complexes agro-industriels" expropriés sur la Côte et les "Communautés indigènes" rebaptisées "Communautés paysannes". Par ailleurs, la réforme agraire vise à éliminer les minifundia dans l'agriculture par des mécanismes de concentration parcellaire, là où il serait nécessaire.

La Loi Universitaire promulguée par la Junte en Février 1969 et postérieurement modifiée pour atténuer ses effets politiques sur les étudiants, vise nettement du point de vue

qui nous intéresse ici, à convertir l'Université Péruvienne en une université typique de classe moyenne, subordonnée aux finalités d'une économie industrielle capitaliste(43) à l'intérieur d'un régime destiné à contrôler la croissante radicalisation politique de la population universitaire et à réduire celle des secteurs populaires.

D'autre part, depuis la montée de la Junte au pouvoir, des contingents très nombreux de professionnels et de techniciens de tous les niveaux sont employés dans les activités associées directe et indirectement à l'Administration Publique dans les nombreuses institutions créées pour mettre en pratique les mesures des réformes.

L'élargissement des activités urbaines-industrielles favorisé par la politique économique de la Junte amenera à son tour à l'élargissement des activités typiques des secteurs moyens urbains.

Ceci dit, l'expansion croissante de ce secteur au cours de l'urbanisation de l'économie et de la société, qui était déjà une des caractéristiques les plus remarquables du processus de changements des dernières décennies, sera fortifiée et stimulée. En ce qui concerne les groupes dominés de la société, ceux-là sont inégalement affectés par la politique économique et sociale de la Junte.

D'une part, une forte proportion de la paysannerie salariée des grands latifundia de la Côte et de la Sierra trouve une nouvelle place dans la structure économique et sociale, puisque leur nouvelle condition de propriétaires coopératifs suppose le changement radical de leur condition d'ouvriers ruraux pour devenir membres de la petite et moyenne bourgeoisie rurale. Ce processus doit affecter dans le même sens la paysannerie des minifundia, ainsi que la paysannerie non salariée des "haciendas" de la Sierra.

(43) Une bonne analyse de cette loi, du point de vue de ces effets académico-politiques a été faite par Jaworski, Helan et Passara, Luis: "Legislación universitaria y régimen político", dans Víspera, 13-14, 1969.

Par contre la masse croissante des salariés ruraux sans terre et qui ne sont pas des "colonos" dans les "haciendas traditionnelles" verra probablement s'aggraver sa situation actuelle à la campagne et devra rejoindre le contingent migratoire vers les localités urbaines. D'un côté le processus de réorganisation des rapports de travail dans les secteurs traditionnels qui accompagnera probablement la réforme agraire et le processus entier de modernisation capitaliste de l'économie rurale, implique nécessairement la réduction des besoins en main d'œuvre à la campagne. Par ailleurs, ce secteur ne pourra pas être favorisé par la réforme agraire, au moins dans les tendances actuelles de sa réalisation.

Les travailleurs urbains de leur part, constituent le secteur social le plus fortement affecté par la situation actuelle. En effet, la stagnation virtuelle de l'activité économique globale arrivant à un taux négatif de croissance (de 1.4% en 1963 et de 1.3% en 1969, contre 3.1% de croissance démographique) a eu comme conséquence l'augmentation du chômage et du sous-emploi des travailleurs urbains.

La construction atteignit les proportions d'un "boom" pendant les deux dernières décennies en raison de la croissance démographique vertigineuse des principales villes et en particulier Lima-Callao. Les travailleurs de cette branche devinrent par là même un secteur volumineux lequel recrutait la plupart des migrants ruraux et des localités urbaines moins importantes. On calcule actuellement que 80% de cette masse de travailleurs se trouve au chômage.

La liquidation de nombreuses entreprises et la réduction des ateliers et des équipes de travail, et la paralysie temporaire due à l'accumulation des stocks qui ne s'écoulaient pas à cause de la contraction de la demande intérieure, tout cela affecta principalement les secteurs les moins productifs, les plus "traditionnels" de l'activité industrielle qui avaient le plus fort contingent de la population urbaine-industrielle.

Parallèlement la politique de congélation des salaires

qui commença pendant le Régime antérieur, fut continuée par la Junte jusqu'à très récemment(44), lorsque le gouvernement augmenta le salaire minimum vital à .66 soles par jour à Lima (un dollar et demi au taux de change actuel). Dans d'autres localités de la Côtece salaire va de 80 centimes de dollar à un dollar par jour. Pendant trois années consécutives, les travailleurs du pays ont vu leurs salaires congelés alors que le coût de la vie augmenta de 77% approximativement depuis 1967 et que les salaires n'augmentèrent qu'autour de 30%

Parmi les tendances actuelles de concentration, les investissements sont de capitaux intensifs, ce qui ne changera certainement pas dans les prochaines années. L'effet connu de ce mécanisme est la réduction de la capacité d'absorption de main d'oeuvre dans les activités urbaines-industrielles, entamant un processus de "marginalisation" des secteurs croissants des travailleurs, processus qui se développait déjà dans les dernières années au Pérou. (45)

Il est probable qu'une partie de la masse actuelle en chômage et sous-employée soit absorbée ou réabsorbée si la croissance économique se réactive. Mais si l'on tient compte que la population économiquement active s'accroît dans le pays à un rythme annuel de 3.2% en même temps que le développement technologique et l'organisation des entreprises tendent à réduire les besoins en main d'oeuvre, le processus de marginalisation de la masse de la population économiquement active pourrait s'accroître si les tendances actuelles se maintiennent et se développent.

Tout cela nous permet de comprendre^{qu'} au cours des 18 mois de gouvernement de la Junte Militaire, 804 grèves de travailleurs ont eu lieu en touchant presque 250,000 travailleurs, dont la plupart correspondait à l'industrie manufacturière.

(44) Un décret fut promulgué fin Mars 1970.

(45) Sur le processus de "marginalisation", voir l'article de Nun, José: Ejército Industrial de Reserva y Masa Marginal, Revista Latinoamericana de Sociología, Oct. 1969 y de Quijano, Anibal: Redefinición de la Dependencia y marginalización en América Latina (op.cit.)

Il n'est pas étonnant que l'attitude des autorités du Ministère du Travail face aux réclamations des travailleurs ait été généralement défavorable. Exception faite du nouveau Ministre, les lois et les fonctionnaires sont vieux, ils forment partie d'une tradition de service à la bourgeoisie.

Etant donné l'actuelle situation économique et la tendance à la concentration, il est fort probable que le nombre de grèves ne diminuera pas et que les conflits entre ouvriers et patrons tendront à s'accroître.

Finalement, les secteurs dits "marginaux" dans le langage courant - c'est à dire ceux qui forment la population des zones d'habitat misérable, sont l'objet d'une politique typiquement d'assistance de la part de la Junte. Pour commencer ces secteurs furent rebaptisés "peuples jeunes" (Pueblos jóvenes) à la place de leur ancienne dénomination "bidonvilles marginaux" (barriadas marginales) et l'on constitua une entité appelée "Conseil des Pueblos Jóvenes" destinée à prêter assistance à ces populations. Pendant les premiers mois de l'année 1969, le Ministre de l'Intérieur a visité les bidonvilles du pays en faisant des cadeaux aux habitants et en prononçant des discours de caractère nettement populiste. Cette activité cessa et le Conseil des Pueblos Jóvenes se mit à faire des travaux d'électrification et de transports dans quelques uns des bidonvilles les plus peuplés.

Une vision d'ensemble de la politique de la Junte face aux secteurs dominés nous permet d'une certaine façon de voir que dans le processus de changements, dans les rapports de classe et dans le caractère de chacun des principaux groupes d'intérêt, le prolétariat urbain-rural apparaît comme le secteur sur lequel semble reposer le poids maximum de ce processus.

Cela ne signifie pas que la Junte n'ait pas pris certaines mesures qui - sans altérer significativement les tendances signalées ici, favoriseraient quelques secteurs plus

ou moins définis des travailleurs. Ainsi, au mois de Février de cette même année un décret-loi fut passé lequel limitait les contrats individuels à délai fixe, ce qui avait été un des mécanismes les plus utilisés par les chefs d'entreprises pour ainsi échapper aux prestations sociales auxquelles la stabilité du travail donne droit, selon la législation en vigueur.

Au mois de Mars de cette même année fut décrétée l'incorporation des domestiques aux bénéficiaires de la sécurité sociale obligatoire et leur journée de travail réglementée. Cette mesure met fin à l'exploitation incontrôlée de ces travailleurs dans une société où de multiples institutions d'origine féodale se prolongeaient côte à côte avec le colonialisme interne de la population d'origine indigène.

Dans le prochain numéro il y aura un article sur la réforme agraire et un autre sur la situation minière au Pérou.
